



2021

RAPPORT ACTIVITÉS



Table des matières

Introduction.....	4
1. Contexte de la gestion et de l'exploitation du stade Nautique Cap Provence en 2021.....	5
1.1. Caractéristiques du contrat.....	5
1.2. Objectifs 2021.....	5
1.3. Faits marquants.....	6
2. Présentation du fonctionnement de l'équipement Cap Provence	7
2.1. Présentation de l'équipement.....	7
2.2. Tarification des services	8
2.2.1. Tarification prévue au contrat.....	8
2.2.2. Affiche présentant la tarification.....	10
2.3. Horaires d'ouverture	11
2.4. L'équipe Cap Provence	12
2.4.1. Organigramme général de la Société Vert Marine.....	12
2.4.2. Organigramme présentant le personnel en activité sur le site de Cassis	13
2.4.3. Mouvements du personnel	14
2.4.4. Formation du personnel.....	15
2.4.5. Autres informations liées au personnel	15
3. L'activité et la fréquentation du stade nautique Cap Provence.....	18
3.1. Accueil des usagers.....	18
3.1.1. Etablissements scolaires primaires	18
3.1.2. Etablissements scolaires secondaires	20
3.1.3. Etablissements universitaires.....	20
3.1.4. Structures associatives	21
3.1.5. Accueils institutionnels.....	22
3.2. Les activités proposées.....	23
3.2.1. Les activités bien-être.....	23
3.2.2. Activités natatoires.....	24
3.3. Animations et opérations commerciales.....	24
3.4. Bilan de la fréquentation par type de public.....	25
3.5. Bilan des ventes par type de public.....	29
4. Modalités de communication et relations avec les usagers	31
4.1. Modalités de communication.....	31
4.1.1. Sur site	31
4.1.2. Numérique.....	32
4.2. Appréciation de la satisfaction de l'utilisateur	34

5.	Compte rendu technique	35
5.1.	Consommations des fluides	35
5.1.1.	Consommation de gaz	35
5.1.2.	Consommation d'eau	36
5.1.3.	Consommation d'électricité	37
5.2.	Travaux d'entretien du stade nautique.....	39
5.2.1.	Arrêt technique	39
5.2.2.	Travaux d'embellissement.....	39
5.3.	Contrats de maintenance	41
5.4.	Gros entretien et renouvellement des installations	42
5.5.	Travaux entrepris par des sociétés extérieures	42
5.6.	Visites réglementaires	44
5.6.1.	Contrôle et suivi de la qualité des eaux de baignade.....	44
5.6.2.	Contrôles réglementaires.....	44
5.7.	Autres éléments techniques.....	45
6.	Compte rendu financier	47
7.	Plan de gestion environnementale du site.....	52
8.	Perspectives 2022.....	52
	Table des illustrations.....	54

Introduction

Le Stade Nautique Cap Provence est un ERP (Établissement Recevant du Public) de Type X (Établissements sportifs couverts) et de Catégorie 3 (capacité maximale de 700 personnes) ouvert en décembre 2010. Situé dans le parc national des Calanques à Cassis, Cap Provence est une infrastructure de proximité ouverte tous les jours aux usagers.

L'infrastructure a été confiée en délégation de service public à la société Vert Marine au premier janvier 2020. L'exploitation du site avait été impactée en 2020 par la pandémie de covid-19. Or, une nouvelle fois, cette année 2021, la gestion a été marquée par les suites de la pandémie mondiale de covid-19.

Ce rapport d'activité présentera donc à la fois les grands événements et les données administratives, financières et marketing liées à l'exploitation de Cap Provence et établira l'impact du virus de la covid-19 sur la gestion du site.

1. Contexte de la gestion et de l'exploitation du stade Nautique Cap Provence en 2021

1.1. Caractéristiques du contrat

Un contrat de Délégation de Service Public (DSP) lie la Métropole Aix Marseille Provence à la société Vert-Marine depuis le 01 janvier 2020. Par ce contrat, la Métropole confie la gestion du stade nautique Cap Provence à la société Vert- Marine. Cette dernière est donc responsable de l'exploitation du site. Cette responsabilité inclut notamment :

- L'organisation de l'ensemble des activités aquatiques,
- La gestion administrative et financière de l'équipement,
- L'entretien et la maintenance des ouvrages et du matériel,
- Le renouvellement des équipements,
- L'accueil des différents utilisateurs (scolaires, clubs, grand public, etc.),
- L'animation de l'équipement,
- Toute mesure de communication visant à assurer la promotion de l'infrastructure,
- La gestion de la billetterie et la perception des recettes sur les usagers.

Ce contrat d'affermage d'une durée de cinq ans fait ainsi suite aux précédents contrats 2010-2020 attribués aux sociétés Carilis puis S-pass.

1.2. Objectifs 2021

L'année 2021 avait pour principal objectif le développement du projet d'exploitation proposé dans le contrat de délégation de service public défini ci-dessus.

De façon plus exhaustive, les objectifs Vert-Marine pour cette année 2021 consistaient en :

- Adapter le service offert à la demande et à l'évolution du mode de vie du territoire,
- Poursuivre l'inscription de Cap Provence dans une politique de maîtrise des coûts,
- Renforcer et développer les activités proposées pour attirer de nouveaux usagers.

1.3. Faits marquants

L'année 2021 a été marquée, comme l'année 2020, par la crise sanitaire majeure provoquée par la pandémie de covid-19 et par la mise en place de mesures de freinage par le gouvernement.

Ainsi, de janvier à juin 2021, pour réduire la pression sur les services hospitaliers, la population a été soumise à des couvre-feu. Les lieux recevant du public considérés comme non indispensables à la vie du pays ont également été fermés ou contraints de n'accueillir qu'une certaine typologie d'usagers (scolaires, enfants...). Ces mesures de fermeture administrative ont été complètement levées le 09 juin 2021.

Cette crise a donc entraîné la fermeture de Cap Provence pour tous les publics du 1^{er} janvier 2021 au 9 juin 2021, ce qui en fait la plus longue fermeture contrainte jamais connue par notre équipement. Malgré ces restrictions, nous avons maintenu les activités scolaires (primaires et secondaires), associatives et institutionnelles.

L'année 2021 a donc été marquée par une adaptation inédite de notre exploitation aux différentes obligations imposées par l'État pour endiguer la pandémie.

Nous avons, malgré cette difficulté, tenté de pérenniser les partenariats avec les entreprises du parc des Gorguettes (accrobranche) et surtout avec les sous-occupants du site (Trolib, l'espace kiné et le snack Peac'In).

Ces partenariats font, en effet, de Cap Provence un lieu d'échanges et de convivialité, et par conséquent permettent au site d'accroître sa notoriété.

2. Présentation du fonctionnement de l'équipement Cap Provence

2.1. Présentation de l'équipement

Le centre aquatique, baptisé « Cap Provence », est composé sur 3 niveaux. Y figurent un bassin sportif de 25 x 21 m agrémenté de gradins, un bassin d'apprentissage de 310 m², équipé d'une rivière et de jeux d'eau de type fontaine et cascade. Ces infrastructures sont complétées par une pataugeoire de 25 m², un espace bien être avec sauna et hammam.

L'été, une zone de solarium est mise à la disposition des usagers de la piscine. Des vestiaires, sanitaires et annexes administratives et techniques viennent compléter ce lieu. Parmi ces annexes techniques, figure un bassin de rétention d'une capacité d'environ 500 m³.

Enfin, une aire de service avec parking pour le personnel et un logement type F4 (de 90 m² sur 2 niveaux) destiné au gardien sont également présents sur le site de Cap Provence.

De plus, le centre accueille en son sein trois sous-locataires :

- Un cabinet de kinésithérapie en R+1,
- Une cafétéria d'une superficie de 65 m² appelée « Peac'In », située en rez-de-chaussée,
- Un garage d'une superficie de 20 m² occupé par un loueur de VAE (Vélos à Assistance Électrique), nommé Trolib.

Enfin, Cap Provence met à la disposition des clubs et associations un bureau dont le club « le Cercle d'Activités Aquatiques Provence (CAAP) » jouit actuellement en tant que club résident.



Figure 1 : Photo du Snack la Peac'In

L'équipement a pour mission d'accueillir plusieurs types d'utilisateurs : le public individuel et familial, les établissements scolaires, les associations, les groupes institutionnels et des IME par exemple.

Les activités proposées sont en outre variées. On y trouve la pratique libre de la natation mais également l'aquacycling, les écoles de natation ou les bébés nageurs. Plus ponctuellement, des animations sont proposées. Elles seront détaillées ultérieurement.

2.2. Tarification des services

2.2.1. Tarification prévue au contrat

La tarification a été déterminée en accord avec la Métropole Aix Marseille Provence.

Les tarifs n'ont pas été ajustés en 2021. Ainsi, les tarifs sont les suivants :

Tarifs Centre aquatique CAP PROVENCE		2020	
Grand public	€ HT	€ TTC	
ESPACE AQUATIQUE			
TARIFS UNITAIRES			
Entrée	4,17 €	5,00 €	
Entrée réduite*	2,75 €	3,30 €	
Enfants - de 3 ans	- €	- €	
TARIFS FAMILLES			
Carte famille	20,83 €	25,00 €	
Entrée Adulte famille	2,08 €	2,50 €	
Entrée réduite famille	1,38 €	1,65 €	
TARIFS MULTIPLES			
Carte 10 entrées adultes	36,42 €	42,50 €	
Carte 10 entrées réduite	23,42 €	28,10 €	
TARIFS GROUPES ET AUTRES			
ALSH - groupes divers	2,38 €	2,85 €	
Comité d'entreprise	3,38 €	4,05 €	
Anniversaire (8 enfants)	86,67 €	104,00 €	
Soirée à thème (tarif moyen)	10,00 €	12,00 €	
ESPACE BIEN-ÊTRE			
BIEN-ÊTRE			
Entrée (avec Piscine)	6,67 €	8,00 €	
TOUS LES ESPACES avec 1 ACTIVITÉ			
Entrée liberté	13,33 €	16,00 €	
ACTIVITÉS AQUATIQUES			
BÉBÉS NAGEURS			
Séance découverte (1 bébé, 1 ou 2 adultes)	13,33 €	16,00 €	
ÉCOLE DE NATATION (dont E-Natation)			
Année**	229,17 €	275,00 €	
Année - à partir du 2ème enfant**	206,67 €	248,00 €	
Trimestre adulte	95,83 €	115,00 €	
STAGE ENFANT (5 séances)	50,00 €	60,00 €	
CLUB AQUAGYM® Vert Marine			
Séance Aquagym	10,42 €	12,50 €	
Séance Aquacycling	11,25 €	13,50 €	
COURS PARTICULIERS MNS (1 heure)	50,00 €	60,00 €	
COURS PARTICULIERS MNS (30 minutes)	25,00 €	30,00 €	
CARTES PASS (abonnements mensuels sans condition de durée)			
PASS LIBERTÉ (Illimité : piscine + bien-être + aquagym)	21,25 €	25,50 €	
Cartes d'adhésions			
Frais d'adhésion : 1,5 fois le prix de l'abonnement mensuel PASS			
Offres promotionnelles	16,67 €	20,00 €	
INSTITUTIONNELS			
SCOLAIRES (crèche/classe)			
1er degré	57,50 €	69,00 €	
2nd degré	98,33 €	118,00 €	
CLUBS & ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS			
Ligne d'eau/heure	20,83 €	25,00 €	
Bassin sportif/heure	150,00 €	180,00 €	
Intervention MNS - 1 heure	25,00 €	30,00 €	
Mise à disposition de l'équipement - demi-journée	625,00 €	750,00 €	
* : - 12 ans			
** : Abonnement sur la base d'une séance hebdomadaire (hors vacances scolaires et jours fériés) avec accès piscine de septembre à juin			

Enfin, les sous-occupants paient un loyer mensuel TTC de :

- 2 300€ pour le snack Peac'In,
- 1 250€ pour le cabinet de kinésithérapie,
- 300€ pour le loueur de vélo Trolib.

2.2.2. Affiche présentant la tarification

Ci-dessous la plaquette des tarifs appliqués pendant l'année 2021 :

TARIFS AQUATIQUE

ENTRÉES

Entrée	adulte	5,00 €
Entrée	réduite *	3,30 €
Entrée	enfant -3 ans	GRATUIT
Entrée Liberté	tous espaces + 1 activité	16,00€
Entrée Famille	2 adultes + 2 enfants (-12ans)	14,00€

CARTE 10 VALABLE 6 MOIS

10 entrées	adulte	42,50 €
10 entrées	réduite *	28,10 €

* -12 ANS.

TARIFS BIEN-ÊTRE

SAUNA - HAMMAM - SOLARIUM

ENTRÉES piscine incluse

Entrée **8,00 €**

TARIFS ACTIVITÉS

AQUAGYM

Séance	12,50 €
Carte 10 séances	100,00 €

AQUACYCLING

Séance	13,50 €
Carte 10 séances	108,00 €

ECOLE DE NATATION

Année**	275,00 €
Année à partir du 2e enfant**	248,00 €
Trimestre adulte	115,00€

BÉBÉS NAGEURS

Séance découverte	16,00 €
-------------------	----------------

STAGES ENFANT

5 séances	60,00 €
-----------	----------------

** ABONNEMENT SUR LA BASE D'UNE SÉANCE HEBDOMADAIRE HORS VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS.

PASS
MENSUELS
SANS ENGAGEMENT

PISCINE
+ BIEN-ÊTRE
+ AQUAGYM

LIBERTÉ
25€50
+ frais d'adhésion
20,00€

Figure 2 : Flyer d'informations 2021

2.3. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture de Cap Provence au public sont présentés ci-dessous. Ils varient, selon la période : scolaire, vacances scolaires et grandes vacances d'été.




BASSIN SPORTIF				
		PÉRIODE SCOLAIRE	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES
LUN	9H30-13H30 17H30-21H	9H30-13H30 17H30-21H	10H-19H	10H-13H30 14H30-20H
MAR			10H-20H	
MER	9H30-18H	10H-19H		
JEU	9H30-13H30 17H30-21H	9H30-13H30 17H30-21H	10H-20H	
VEN			10H-20H	
SAM	10H-18H30		10H-19H	10H-13H30 14H30-18H30
DIM / FÉRIÉS	9H-18H30		10H-19H	

BASSIN D'APPRENTISSAGE / LUDIQUE PATAUGEoire / BIEN-ÊTRE				
		PÉRIODE SCOLAIRE	PETITES VACANCES	GRANDES VACANCES
LUN	9H30-13H30 17H30-21H	9H30-13H30 17H30-21H	10H-19H	10H-13H30 14H30-20H
MAR			10H-20H	
MER	9H30-18H	10H-19H		
JEU	9H30-13H30 17H30-21H	9H30-13H30 17H30-21H	10H-20H	
VEN			10H-20H	
SAM	10H-18H30		10H-19H	10H-13H30 14H30-18H30
DIM / FÉRIÉS	9H-18H30		10H-19H	

ÉVACUATION DES BASSINS 15 MIN AVANT L'HEURE DE FERMETURE.
LA DÉLIVRANCE DES DROITS D'ENTRÉE CESSE 30 MIN AVANT L'HEURE DE FERMETURE.

Omniès d'entreprise, groupes : nous consulter.
Évacuation des bassins 15 min avant la fermeture.
Tout enfant de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doit être obligatoirement accompagné d'un adulte en tenue de bain.
Port du short Interdit.

AVENUE DES GORQUETTES
13260 CASSIS - 09 62 55 69 07
WWW.VERT-MARINE.INFO/CAPPROVENCE

Figure 3: Résumé des horaires d'ouverture 2021

Ces larges amplitudes horaires permettent à chaque typologie d'utilisateurs de trouver un créneau pour pouvoir profiter pleinement de l'équipement communautaire.

2.4. L'équipe Cap Provence

2.4.1. Organigramme général de la Société Vert Marine

La société Vert-Marine, en tant qu'attributaire du contrat de Délégation de Service Public, est en charge de la gestion du stade nautique et exerce les différentes fonctions support. Les départements juridiques, financiers et commerciaux sont ainsi administrés par le directeur du site Romain LIDON sous les ordres du directeur régional Franck SAUNIER, lui-même en lien avec le directeur général Thierry CHAIX. Le siège de Vert-Marine, situé à Mont Saint Aignan (Seine Maritime), apporte son soutien et ses compétences aux directeurs, comme le précise l'organigramme ci-après.

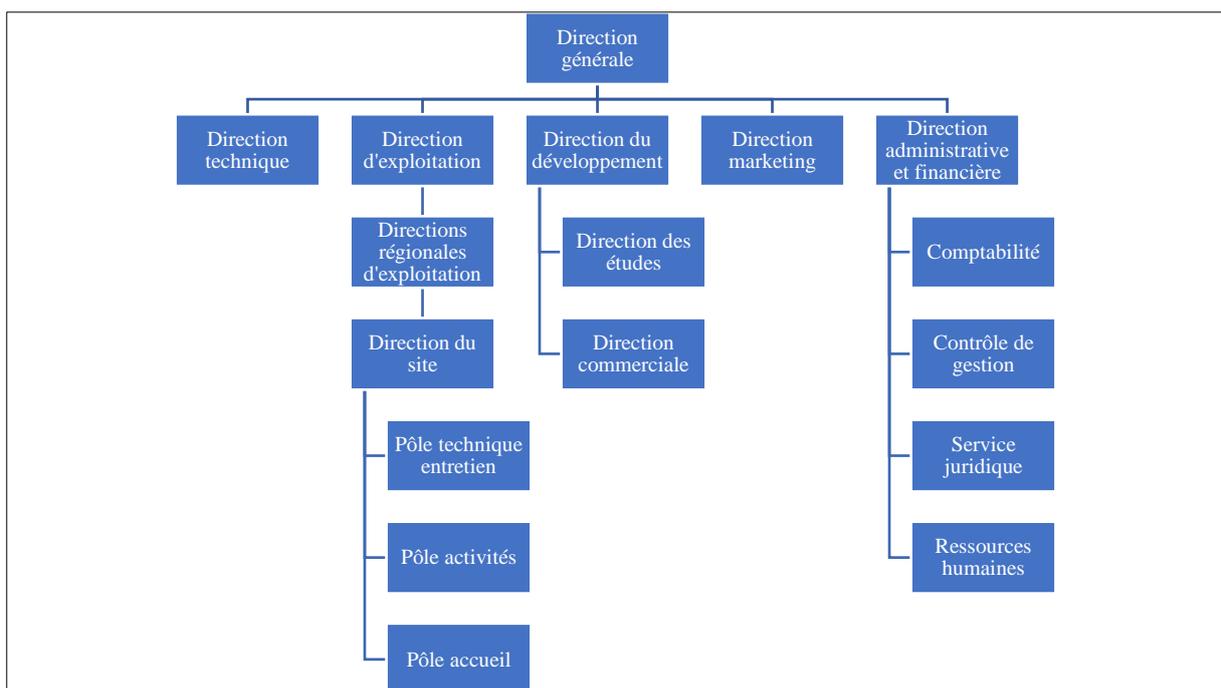


Figure 4: Organigramme général de Vert-Marine

L'ensemble des directions travaillent ainsi en étroite collaboration avec les directeurs de site.

2.4.2. Organigramme présentant le personnel en activité sur le site de Cassis

Le site de Cap Provence fonctionne selon l'organigramme suivant :



Figure 5: Organigramme interne Cap Provence

Est présentée dans le tableau ci-dessous la liste des emplois (types de contrat, équivalent temps plein) et des postes de travail utilisés pour le service ainsi que le nombre et la qualification des agents qui sont intervenus pendant l'année 2021 :

	Nombre de contrats	CDI	CDD	ETP
Direction	1	1	0	1
Accueil	4	2	2	3,5
Aquatique	7	7	0	6
Entretien/Technique	4	4	0	2,29
Total	16	14	2	12,78

Figure 6 : Répartition de l'effectif Cap Provence au 31 décembre 2021

Cet effectif représente 12,8 postes en équivalent temps plein et un total de 1 938,6 heures de travail mensuel.

Il faut souligner que pour maintenir des conditions optimales d'exploitation, l'engagement de personnels sous contrat à durée déterminée reste essentiel afin de remédier aux absences. Ce

type d'embauche offre aussi la possibilité de pallier les surcroûts d'activité lors des périodes de vacances scolaires. Les deux CDD de l'effectif actuel sont le résultat de deux absences prolongées (congé parental et arrêt maladie).

Il est possible un profil-type du personnel de Cap Provence. Il présente les caractéristiques suivantes :

- Un âge moyen de 34,8 ans,
- Une ancienneté moyenne de 4,9 ans,
- Un taux de représentation féminine de 43,8% (7 femmes Vs 9 hommes).

2.4.3. Mouvements du personnel

Ils ont quitté l'équipe Cap Provence en 2021 : (hors fin de CDD)

- Mme DIOP Caro, agent d'accueil décembre 2010, partie par licenciement.
- M. HERRERA Stéphane, agent polyvalent depuis 2020, rupture de période d'essai.

Ils ont rejoint l'équipe Cap Provence en 2021 : (Hors CDD)

- M. SHEVA Paul, surveillant d'activité depuis juin 2021,
- M. CONTANT Pascal, éducateur sportif depuis novembre 2021,
- M. COPPO Damien, éducateur sportif depuis décembre 2021,
- Mme MARTY Claudia, manager administratif depuis novembre 2021.

Il convient d'ajouter à ces mouvements du personnel l'arrêt maladie prolongé de l'agent d'accueil Mme DALMASSO Nathalie (arrêt maladie débuté le 26 mai 2020 et toujours en cours).

2.4.4. Formation du personnel

Plusieurs formations ont été proposées au personnel de Cap Provence durant l'année 2021 :

- Formation continue en secourisme pour les éducateurs sportifs (PSE1, PSE2, CAEPMNS), et SST pour les autres membres du personnel,
- Formations en interne sur les Équipements de Protection Individuelle et sur l'utilisation des produits d'entretien,
- Entraînement à la lutte contre l'incendie (extincteurs et évacuation),
- Compréhension et application du POSS et présentation du plan de lutte contre les incendies pour toute nouvelle embauche,
- Formation aux gestes et postures de travail pour diminuer les troubles musculosquelettiques pour tout nouveau salarié,
- Habilitation électrique (M. PATTE, M. LIDON),
- Formation Aquagym et Aquacycling (l'ensemble des éducateurs sportifs).

2.4.5. Autres informations liées au personnel

Les MNS de Cap Provence ont l'autorisation de dispenser des cours particuliers en dehors de leurs heures de travail et dans le respect de la réglementation. Une convention de sous-occupation du domaine public a été signée avec les deux MNS volontaires pour l'organisation de ces cours individuels de natation au sein du stade nautique. Les conventions ont donc été signées avec Mme Elvina AKNOUCHE et M. Cyrille REVELAT.

Enfin, aucun accident du travail n'est enfin à déplorer en 2021.

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX

Entre

La société VM 13260
Dont le siège social est avenue des Gouguelles - 13260 Cassis, représentée par son Directeur de Région, Monsieur Franck SAUBIER et désignée ci-après par « LA SOCIETE ».

Désignée ci-après « le Bénéficiaire ».

D'UNE PART,

Et

Monsieur REVELAT Cyrella
Demeurant 57 Boulevard Jean Jacques Rousseau, 13621 La Penne Sur Hautecote

Désigné ci-après « le Bénéficiaire »,

D'AUTRE PART,

PREAMBULE

Par convention de délégation de service public, Aix Marseille Métropole a confié la gestion du complexe à la société VM13260.

Monsieur REVELAT Cyrella sollicite de la Société qu'elle lui permette d'utiliser ses installations et le matériel nécessaires afin de pratiquer des leçons d'éducation à la natation sur le site, en dehors de ses horaires de travail, et dans le cadre d'une activité indépendante non salariée.

La société a accepté d'accéder à cette demande de façon gracieuse, dans l'intérêt des usagers du site.

- 1 -

Paraphes des parties

CR

- 2 -

Paraphes des parties

CR

La présente convention d'occupation du domaine public est un contrat public et a pour objet de définir les modalités de mise à disposition des baignes et du matériel pédagogique à Monsieur REVELAT Cyrella pour assurer ses leçons individuelles de natation éducation pour le compte propre de ce dernier.

CONVENTIONS

Article 1 – Sur l'activité indépendante du Bénéficiaire.

Le présent mis à disposition est consentie pour les besoins de l'activité d'enseignement exercée par le Bénéficiaire de façon indépendante et non salariée.

Le Bénéficiaire s'engage donc à dispenser ses leçons en qualité de travailleur indépendant et à accomplir, en conséquence, l'ensemble des démarches nécessaires à la reconnaissance de cette qualité auprès des organismes sociaux et administratifs.

Le Bénéficiaire s'engage à communiquer, à première demande de la Société, une attestation d'affiliation à l'URSSAF en cours de validité.

En outre, le Bénéficiaire s'engage formellement à souscrire les garanties d'assurance destinées à couvrir toutes les conséquences de son activité indépendante et à en justifier à première demande.

Il est rappelé et précisé que le Bénéficiaire de la mise à disposition a conclu la présente convention en tant qu'entrepreneur indépendant, responsable de son activité et qu'il prendra en charge les risques, tant économiques que juridiques, qui découlent de son activité.

Article 2 – Durée de la mise à disposition.

La Société met à la disposition du Bénéficiaire le matériel pédagogique et les baignes durant les heures d'ouverture au public.

Cette mise à disposition ne doit à aucun moment gêner l'accessibilité des baignes au public. En cas de méconnaissance de cette obligation, la Société se réserve la possibilité de dénoncer sans préavis la présente convention.

Le Bénéficiaire est tenu d'organiser ses leçons en tenant compte des autres cours de natation qui pourraient être proposés par les autres baignes voisins situés sur le site.

Le Bénéficiaire sera assés à l'heure et en tant que de besoin.

Il est de convention expresse que la présente mise à disposition gracieuse est rattachée au Bénéficiaire en personne ; elle ne peut être cédée ou transférée à quiconque, dès que ce soit.

Article 3 – Conditions générales.

La présente convention est acceptée sous les conditions suivantes, que le Bénéficiaire s'oblige à respecter scrupuleusement :

- Le Bénéficiaire s'engage à donner ses leçons de natation uniquement pendant les ouvertures au public ;

- Le Bénéficiaire s'engage, pour éviter toute confusion dans l'espace public, à dispenser ses enseignements privés dans une tenue distincte de la tenue qui lui est imposée dans le cadre de son activité salariée ; pour des questions de sécurité, l'engagement ne sera perçu qu'en cas de couleur rouge et un short ou mailliot bleu différent de sa tenue de travail pendant la durée de son enseignement ;
- Le Bénéficiaire s'engage à respecter qu'une activité de baignes de natation dans le cadre de la présente mise à disposition, à l'exclusion de toute autre activité ;
- Le Bénéficiaire s'engage à utiliser les lieux et le matériel en état, sans pouvoir réclamer de la Société ou du propriétaire aucun aménagement de quelque nature que ce soit pendant toute la durée de la mise à disposition ;
- Le Bénéficiaire s'engage à maintenir les lieux et le matériel en constant état de propreté ;
- Le Bénéficiaire s'engage à respecter et faire respecter le règlement intérieur de l'établissement ;
- Le Bénéficiaire s'engage à ne jamais laisser un enfant de moins de 8 ans ou ne pouvant pas nager seul dans le complexe ; cet enfant doit constamment être accompagné et surveillé par un adulte (maitre nageur, parent ou autre) ;
- Le Bénéficiaire s'engage à prendre en charge et à ramener ses élèves dans le hall d'accueil.

Article 4 – Durée de la mise à disposition.

Le terme de la présente convention est fixé au 31/08/2022. Cette convention n'est pas susceptible de reconduction tacite.

Il est par ailleurs stipulé que la convention prendra automatiquement fin au terme de l'expiration, par la Société, de l'équipement sans la présence de la présente convention.

Article 5 – Conditions de suspension et de résiliation.

Compte tenu du caractère purement gracieux de la présente mise à disposition, la convention peut être résiliée à tout moment par la Société, sans avoir à en justifier et en respectant un délai de préavis de 15 jours à compter de la réception de la notification.

Cette résiliation doit être notifiée au Bénéficiaire par voie de lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par lettre remise en mains propres.

Il est de convention expresse que la résiliation de la présente convention ne saurait ouvrir un quelconque droit à indemnisation.

Il est par ailleurs stipulé que, selon les besoins du service, il pourra être demandé au Bénéficiaire d'annuler certains cours et de s'absenter provisoirement de la mise à disposition.

Toutefois, il est expressément prévu, entre les Parties que, dans l'hypothèse où le Bénéficiaire venait à perdre, en application des dispositions législatives et réglementaires qui s'appliquent en matière d'enseignement des activités aquatiques et aquatiques, sa capacité d'enseigner, l'usage ou d'exercer une activité physique et sportive, la présente convention sera résiliée de plein droit sans préavis.

- 3 -

Paraphes des parties

CR

3. L'activité et la fréquentation du stade nautique Cap Provence

3.1. Accueil des usagers

Le public en pratique libre demeure majoritaire au sein de la piscine Cap Provence. Les usagers de ce public sont avant tout des nageurs et des pratiquants de nos activités aquatiques que nous développerons plus avant en 3.2.1.

3.1.1. Etablissements scolaires primaires

Le projet pédagogique défini en partenariat avec l'Éducation Nationale a été reconduit pour l'année scolaire 2021-2022.

Nous accueillons ainsi les écoles primaires suivantes :

- École publique de Cassis,
- Écoles publiques de Carnoux,
- Écoles publiques de Roquefort-la-Bédoule,
- École privée de Cassis,
- École privée de Carnoux.

M. CELESCHI Fabrice, conseiller pédagogique EPS de la circonscription en charge de la natation, est notre interlocuteur privilégié et nous permet de planifier, chaque année, les séances des écoles primaires fréquentant Cap Provence.

Les créneaux des écoles primaires pour l'année 2021 sont les suivants :

PLANNING NATATION BASSIN CASSIS 2021/2022				
	PERIODE 1			
	13/09/2021 au 17/12/2021			12 séances
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h20-15h00	CARNOUX 3 CM2 en rotation		SAINTE CLAIRE CP CE1	
15h00-15h40	CARNOUX CE1 CE1		SAINT AUGUSTIN CP CE2	

	PERIODE 2			
	03/01/2022 au 25/03/2022			10 séances
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h20-15h00	CASSIS CE2	CASSIS CE1 CE1/CE2	CARNOUX CP CP	
15h00-15h40	ROQUEFORT-LA-BEDOULE CP CP	ROQUEFORT-LA-BEDOULE CE1 CE1	CARNOUX CP CE1	

	PERIODE 3			
	28/03/2022 au 24/06/2022			11 séances
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h20-15h00	CASSIS 2 GS	CARNOUX 2 GS	CASSIS CP CP/CE1	
15h00-15h40	ROQUEFORT-LA-BEDOULE MS/GS GS	CARNOUX 1 GS ROQUEFORT-LA-BEDOULE GS	ROQUEFORT-LA-BEDOULE CP CE1/CE2	

Figure 8 : Plannings natation Cap Provence 2021

3.1.2. Etablissements scolaires secondaires

Nous accueillons également les établissements secondaires suivants pour l'année scolaire 2021-2022 :

- Collège Gilbert Rastoin de Cassis,
- Collège privé Saint Augustin de Carnoux en Provence.

3.1.3. Etablissements universitaires

L'UFR des Sciences Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'université d'Aix-Marseille a fréquenté l'équipement selon la convention signée avec ce partenaire.

Voici les créneaux occupés sur l'année 2021 :

- Mardis et jeudis, de 16h00 à 18h00, 2 lignes du 12/01/2021 au 16/04/2021 (hors jours fériés et vacances scolaires zone B),
- Vendredis de 14h00 à 16h00 2 lignes d'eau 12/01/2021 au 16/04/2021 (hors jours fériés et vacances scolaires zone B),
- Un stage du 19/04/2021 au 24/04/2021 (2 lignes du 16h00 à 18h00),
- Un stage du 06/09/2021 au 10/09/2021 (7h30 à 09h30 et de 14h00 à 16h, 2 lignes),
- Lundis : POLY L3 du 13/09/2021 au 03/12/2021, de 16h00 à 18h00, 2 lignes,
- Mardis : SPE L2 L3 du 14/09/2021 au 19/10/2021 puis du 09/11/2021 au 14/12/2021, de 16h00 à 18h00, 2 lignes,
- Mardis : SPE L2 L3 du 14/09/2021 au 22/10/2021 puis du 09/11/2021 au 17/12/2021, de 14h00 à 16h00, 2 lignes,
- Jeudis : SPE L1-L2 du 09/09/2021 au 21/10/2021 puis du 18/11/2021 au 16/12/2021, de 16h00 à 18h00, 2 lignes,
- Vendredis : PCL du 17/09/2021 au 22/10/2021 puis du 12/11/2021 au 03/12/2021, de 14h00 à 16h00, 2 lignes.

3.1.4. Structures associatives

L'association du Cercle des Activités Aquatiques de Provence a pu s'entraîner, conformément au contrat liant la Métropole à Vert-Marine, durant toute l'année 2021, hors fermeture due à la crise de la covid-19.

Créneaux horaires attribués				
Période	Jour	Horaires	Nombre de lignes	Equivalent ligne d'eau heure
Période scolaire	Mercredi	18h30 à 20h00	8+ demi-bassin ludique	12
	Vendredi	17h00-19h00	2	4
	Samedi	8h30-10h00	8	12
Petites vacances scolaires	Lundi	19h00-20h30	5	7.5
	Mercredi	19h00-20h30	5	7.5
	Samedi	8h30-10h00	5	7.5

Figure 9 : Créneaux 2021 du CAAP

En plus du CAAP, 2 autres associations fréquentent régulièrement la structure. Il s'agit de l'association sportive du collège Gilbert Rastoin de Cassis (présente tous les mercredis, 2 lignes d'eau au grand bassin de 13h à 14h30, 1 ligne d'eau de 14h à 14h30 et utilisation du bassin ludique de 13h15 à 14h et de 14h30 à 14h 45) et de l'Association Sportive du collège de Saint Augustin de Carnoux en Provence (tous les mercredis de 13h15 à 14h15, 2 lignes d'eau)

Enfin, l'association Entraide 13 (activités pour les seniors) bénéficie de créneaux réguliers d'Aquagym.

Période	créneaux	Horaires
Période scolaire	Lundi	11h15 à 12h00
	Mardi	10h00 à 10h45
	Vendredi	11h15 à 12h00
	Vendredi	16h15 à 17h00

Figure 10 : Créneaux 2021 de l'Entraide 13

3.1.5. Accueils institutionnels

Nous accueillons régulièrement les institutions suivantes :

- Le 1^{er} régiment étranger de cavalerie (1^{er} REC). Ils ont bénéficié de 172 séances réparties comme suit : Mardis, Mercredis, jeudis, vendredis de 07H30 à 08H30 (4lignes), sauf jours fériés
- Le service départemental d'incendies et de secours des Bouches du Rhône (Caserne de Cassis). Ils occupent 2 lignes d'eau, 2 jours par semaine, toute l'année (vacances incluses).

Enfin, nous accueillons régulièrement sur le temps d'ouverture au public des Instituts Médicaux Éducatifs (IME) sans qu'une convention vienne formellement établir cette relation. Il s'agit, entre autres, de l'IME Vert Pré (13009), de l'IME Arpeijh (13600) et des Écureuils (13008).

3.2. Les activités proposées

3.2.1. Les activités bien-être

Parmi les activités bien-être, figurent des cours d'aquacycling, d'aquagym et de bébés nageurs. Les cours d'aquagym sont adaptés au plus grand nombre, nageurs comme non nageurs. L'aquacycling, quant à lui, associe travail musculaire et cardio-vasculaire intense grâce au vélo aquatique.

Ci-dessous le nouveau planning d'activités forme-santé :

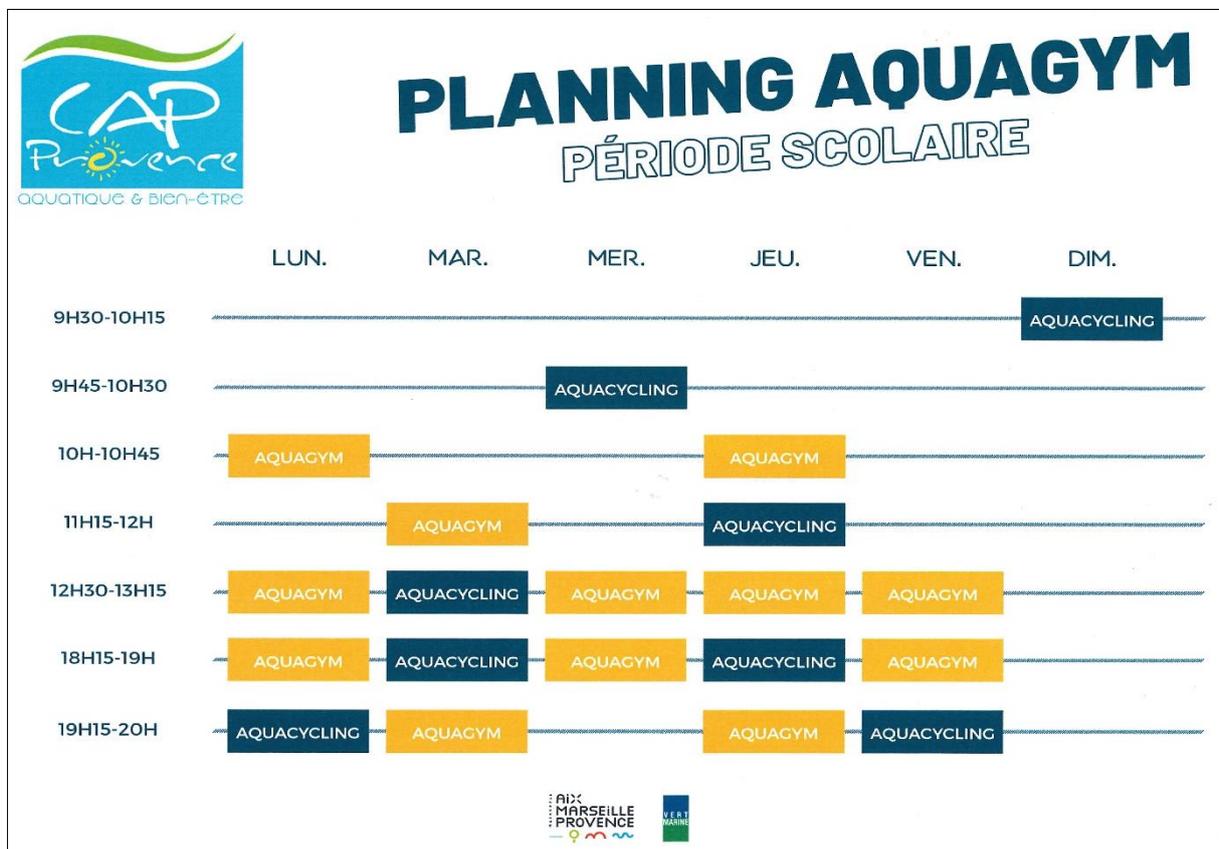


Figure 11 : Planning d'activités aquatiques adultes 2021

Cette grille d'activités a été élaborée avec l'ensemble des éducateurs afin de mieux répondre aux attentes des usagers. Nous concentrons les cours le soir et le midi puisque nous visons principalement un public actif. Les cours du matin sont, en revanche, davantage destinés à un public plus retraité. L'intensité des cours varie donc selon le public ciblé.

3.2.2. Activités natatoires

Les activités natatoires sont variées et permettent un apprentissage de la natation et des disciplines associées à tout âge et selon le niveau de chacun. On trouve ainsi des cours de jardin aquatique (à partir de 4 ans), d'apprentissage et d'aquaphobie (destinée davantage aux adultes).

PLANNING D ACTIVITE Natation (Période scolaire)						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					BB nageurs 9h00-10h00	
					JA1 9h00-09h30	
					JA1 9h30-10h00	
		JA 2 10h45-11h15			JA2 10h15-10h40	APP2 10h30-11h00
		APP1 11h15-11h45			APP2 11h00-11h30	APP1 11h00-11h30
		APP2 11h45-12h15			PERF 11h30-12h15	APP2 11h30-12h00
						PERF ADT 12h30-13h15
		APP1 15h15-15h45			Champion 15h00-15h45	
		APP2 15h45-16h15				
		Perf enfant 16h15-17h00		Aquaphobie 16h15-17h00	G.C 15h45-16h30	
APP1 17h30-18h00	APP2 17h30-18h00	G.C et Champion 17h00-17h45	APP2 17h30-18h00	APP1 17h30-18h00	JA1 16h45-17h15 JA2 17h15-17h45	
	Perf adults 20h00-21h45					

Figure 12 : Planning d'activités natatoires 2021

Des cours de jardin aquatique (JA) et d'apprentissage de la natation (APP) ont été rajoutés afin de répondre à la demande croissante des clients.

Cela représente un total de 142 enfants inscrits. En compensation des séances annulées durant la fermeture administrative de l'établissement, des avoirs sous forme de bons de réduction de 5 euros ont été proposés aux familles concernées.

3.3. Animations et opérations commerciales

Nous avons, cette année encore, favorisé le développement de l'expérience client grâce à plusieurs animations, telles que (entre autres) :

- La mise en place de structures gonflables durant les week-ends et les vacances,
- Des stages de natation pour enfants durant les vacances.

Exemples d'affiches d'animations créées en 2021 :



Figure 13 : Affiches 2021

3.4. Bilan de la fréquentation par type de public

La fréquentation 2021 a fortement été impactée par les fermetures de notre équipement sur la période janvier à juin 2021.

En revanche, nous pouvons noter un réel engouement pour le nouvel abonnement intitulé Pass-Liberté qui permet de profiter de l'espace aquatique, de l'espace bien-être et des cours d'aquagym en illimité pour un tarif de 25,50 € par mois.

Espace aquatique	43 766
Tarifs unitaires	22 062
Entrées	14 402
Entrées réduites	7 660
Tarif famille	3 530
Tarif famille	3 530
Tarif multiples	16 700
Cartes 10 adultes	13 696
Cartes 10 réduites	3 004
Tarif groupes et autres	1 474
ALSH	1 411
Anniversaires	0
Soirée	0
Comités d'entreprise	63
Bien-être	1 230
Entrées unitaires	1 230
École de natation	2 617
Bébés nageurs	288
École de natation	1 648
École de natation à partir du 2nd enfant	254
École de natation adultes	7
Stage enfants	420
Aquafitness	7 925
Entrée liberté	11
Séance Aquagym	216
Séance aquacycling	791
Pass Liberté	6 907
Autres	626
Autres	626
Total	56 164

Figure 14 : Répartition de la fréquentation par mois et par familles

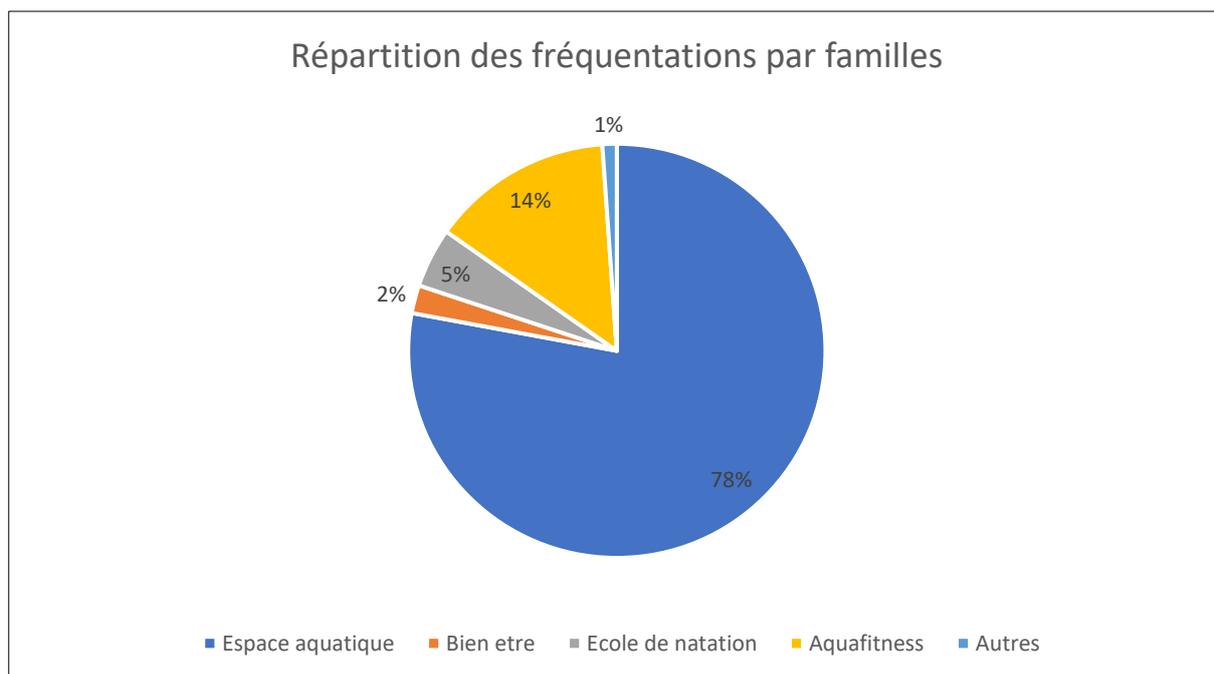


Figure 15 : Répartition des fréquentations par familles

Le graphique démontre que l'espace aquatique est davantage plébiscité que l'espace bien-être. Le Pass-Liberté, qui offre pourtant accès à tous les espaces ouverts aux usagers, est régulièrement utilisé pour accéder à l'espace aquatique uniquement (notamment par des nageurs pressés, qui cherchent à faciliter leur passage durant la pause méridienne).

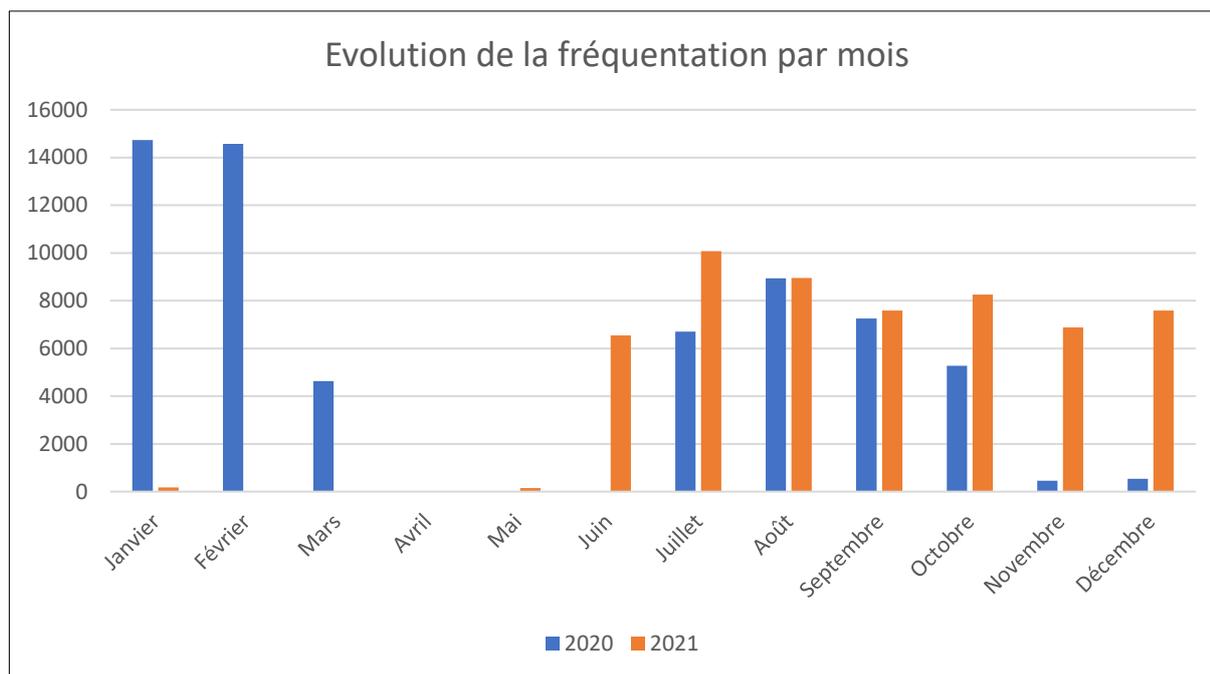


Figure 16 : Evolution de la fréquentation par mois

Les effets des restrictions sont clairement visibles sur les fréquentations mensuelles.

3.5. Bilan des ventes par type de public

Ci-dessous, le tableau récapitulatif mensuel du nombre de ventes par familles :

Date/Famille	janv-21	fev 21	Mars 21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août 21	sept-21	oct-21	nov 21	déc 21	Total
Entrées unitaires	0	0	0	0	0	3356	5659	5261	3987	3821	3473	2515	28072
Cartes d'abonnement	0	0	0	0	0	237	267	279	355	433	376	322	2269
PASS	0	0	0	0	0	30	166	339	88	275	72	266	1236
Forme/Santé	0	0	0	0	0	68	122	112	157	308	363	336	1466
Autres Activités	0	0	0	0	0	42	33	59	106	125	87	96	548
Comités d'entreprise	0	0	0	0	0	1	3	3	2	1	0	1	11
Ecole de Natation	1	0	0	0	0	62	61	76	105	90	45	46	486
Scolaires	16	4	0	0	0	29	0	0	38	24	18	52	181
Clubs et Asso	7,75	0	0	0	0	0	0	0	0	143	136	159	445,75
Boutique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	12	13
Divers	2	2	2	2	2	14	9	9	10	57	33,5	50,03	192,53
Total	26,75	6	2	2	2	3839	6320	6138	4848	5277	4604,5	3855,03	34920,28

Figure 17: Nombre de ventes par familles et par mois

On note le succès non démenti des entrées et abonnements piscine et activités, les nageurs sportifs constituant la majeure partie de la clientèle de Cap Provence.

Évolution du nombre de ventes par mois :

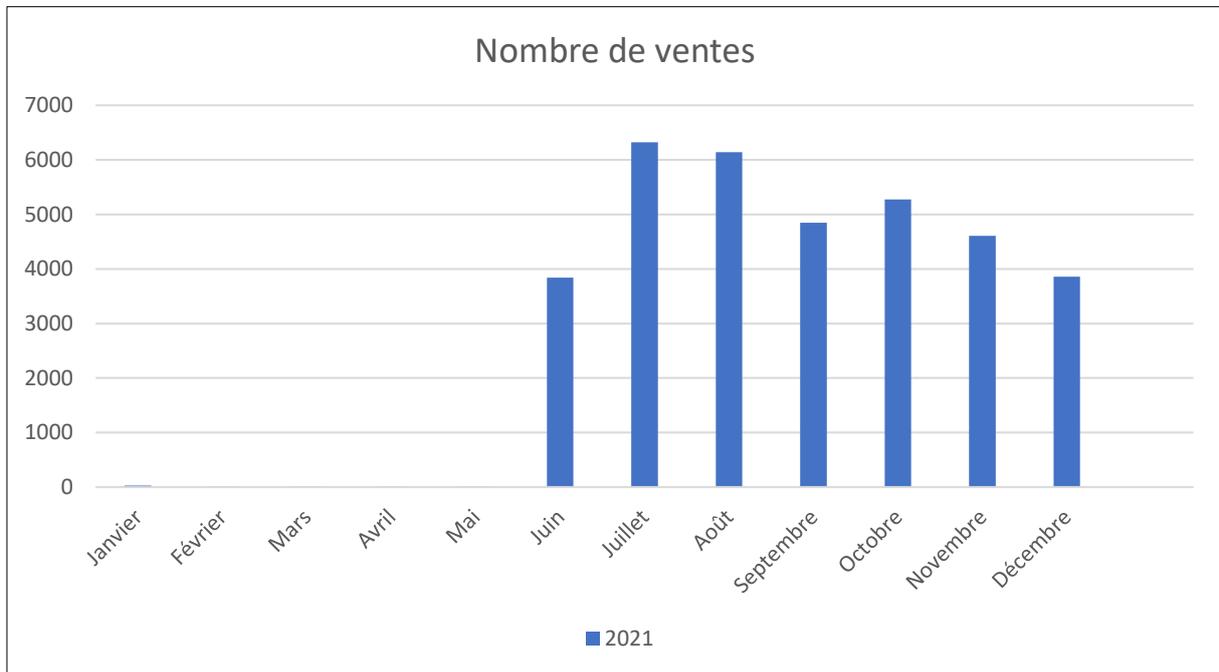


Figure 18: Evolution du nombre de ventes par mois

On peut constater que le volume des ventes s'est écroulé lors des confinements et des diverses restrictions d'accès.

4. Modalités de communication et relations avec les usagers

L'arrivée de Vert-Marine en janvier 2020 a permis le renouvellement de nos outils de communication, à la fois sur le site même de Cap Provence et en ligne.

4.1. Modalités de communication

4.1.1. Sur site

Au sein de Cap Provence, une communication permanente est mise en place grâce aux flyers, affiches (A3 et A4), panneaux d'affiches¹, etc. Les affiches sont de types variés. Certaines visent à expliquer aux usagers les normes et bons usages en vigueur dans les lieux. Lors d'événements commerciaux, une communication ponctuelle a également pu être mise en place sous forme d'affiches ou grâce à l'écran situé derrière l'accueil.



Figure 19: Exemples d'affichage sur le site de Cap Provence

¹ Plusieurs exemples d'affiches apparaissent par ailleurs dans ce rapport. Se reporter à la section 3.3. pour découvrir plusieurs affiches présentes sur site et annonçant certains événements commerciaux.

La crise sanitaire nous a cependant contraints à limiter l'usage des flyers afin de diminuer le risque de propagation de l'épidémie de covid-19. Nous avons choisi des modalités de flashcodes afin que les usagers puissent depuis leur smartphone bénéficier des informations disponibles sur les flyers.

4.1.2. Numérique

Face au covid-19 et à la fermeture du site, la communication numérique s'est avérée un outil primordial afin de maintenir un lien avec les usagers de la piscine. Nous disposons ainsi d'un site internet, d'une page Facebook et avons mis en place une campagne de SMSing durant l'année 2021.

L'adresse du site internet de Cap Provence est la suivante : <https://www.vert-marine.info/capprovence/>

Il s'agit d'un site ergonomique et « full responsive » (qui s'adapte aux différents terminaux de consultation, smartphone, ordinateurs et tablettes).

Nous disposons également d'une page Facebook qui comptabilisait 987 abonnés au 31/12/2021.

La page s'avère dynamique puisque la communication a été maintenue par ce biais, durant les fermetures de l'établissement. Ce réseau social a ainsi permis de préserver le lien et de tenir les utilisateurs informés des diverses mesures mises en place et des perspectives d'ouverture.

De plus, nous avons pu constater que l'outil messagerie/communication (Messenger) de la page Facebook est un outil de grande utilité afin de pouvoir interagir très efficacement et rapidement avec les clients désireux d'obtenir une réponse précise à leurs interrogations.

Nous avons en outre organisé plusieurs campagnes publicitaires et promotionnelles dont voici quelques exemples publiés durant l'année 2020 sur Facebook :

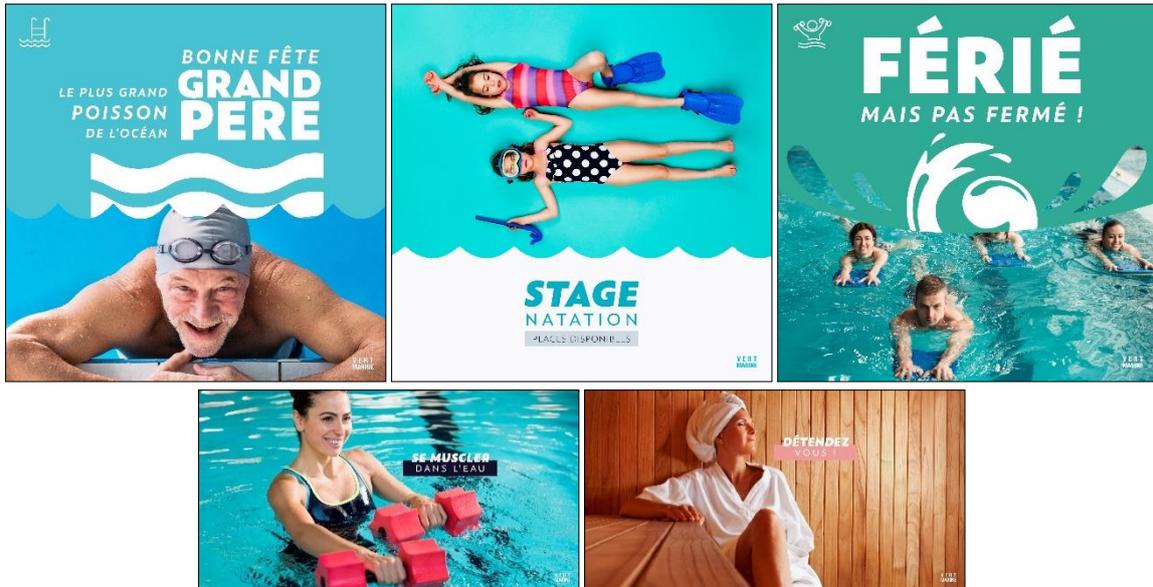


Figure 20 : Exemples de posts Facebook 2021

Nous avons enfin choisi d'utiliser en ligne Google Business. Grâce à cet outil, le référencement numérique de Cap Provence est optimal, tout comme la géolocalisation de l'établissement.

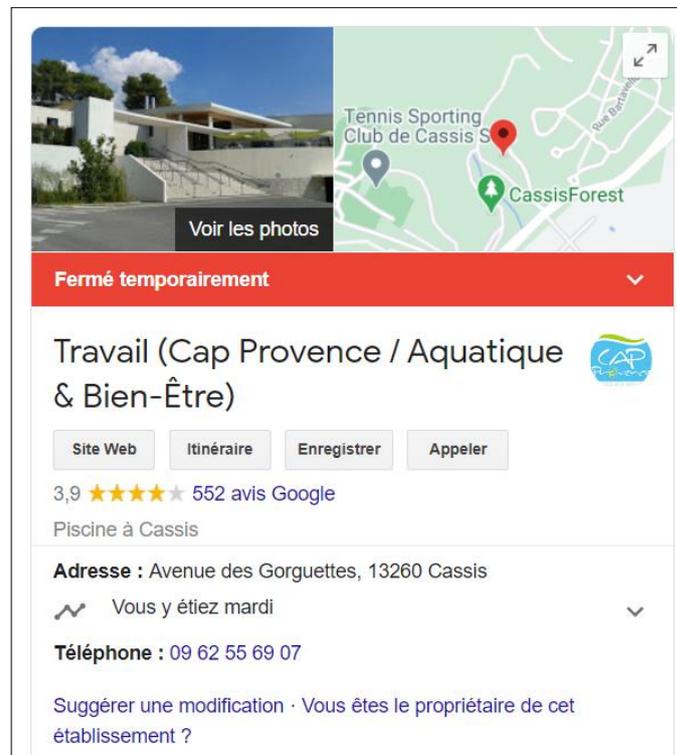


Figure 21 : Capture d'écran fiche Google de Cap Provence

Les interactions avec les usagers se sont ainsi principalement faites, cette année 2021, par téléphone fixe, en accueil physique (lorsque la piscine était ouverte), mais surtout via les outils numériques et principalement à travers la page Facebook de l'établissement.

De même, pour gagner en réactivité lors de la fermeture du site, plusieurs campagnes de SMS ont été lancées. Ce fut le cas auprès des parents d'enfants inscrits à nos écoles de natation durant la période du mois de mai 2021.

Cap Provence est enfin référencé sur le site de l'office de tourisme de Cassis.

4.2. Appréciation de la satisfaction de l'utilisateur

Il est parfois difficile d'évaluer la satisfaction des usagers. Cependant, tout d'abord, la note moyenne sur Google du stade nautique Cap Provence est de 4,0/5 (pour 603 avis). Cette note honorable, en progrès depuis l'année 2020, reflète notre volonté de qualité de service et notre réactivité.

De plus, un cahier de doléances est à disposition permanente de l'ensemble des usagers du site. Il est consultable à l'accueil de Cap Provence et régulièrement lu par l'équipe de direction.

Cette année 2021, les principales interrogations et demandes des usagers ont été liées à la situation sanitaire et à la fermeture de l'équipement.

En effet, les usagers de Cap Provence ont, à de nombreuses reprises, désiré connaître les modalités et horaires d'ouverture, qui ont pu évoluer au cours de cette année marquée par la pandémie de covid-19.

De même, le public a souhaité être informé des solutions et des modalités de compensation mises en place pour les activités n'ayant pu avoir lieu durant la fermeture du site.

Ainsi, nous avons suspendu l'ensemble des prélèvements et proposé des avoirs valables pour la réinscription aux écoles de natation de l'année 2021-2022 afin de satisfaire notre clientèle.

5. Compte rendu technique

Comme il est possible de le constater dans ce chapitre, la consommation des fluides (eau, gaz, électricité) a été fortement diminuée lors de nos périodes de fermeture afin de limiter la charge financière inhérente à l'exploitation du site.

5.1. Consommations des fluides

5.1.1. Consommation de gaz

	Janv 21	Févr 21	Mars 21	Avr 21	Mai 21	Juin 21	Juil 21	Août 21	Sept 21	Oct 21	Nov 21	Déc 21	Total
Gaz	4 413	1 546	1 152	925	2 796	3 835	3 658	3 147	3 916	6 367	7 158	9 015	47 928

	Janv 20	Févr 20	Mars 20	Avr 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Août 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20	Total
Gaz	11 658	11 875	5 326	0	0	1 125	4 149	3 004	7 793	7 468	3 718	3 818	59 934

Par comparaison pour l'année 2020 :

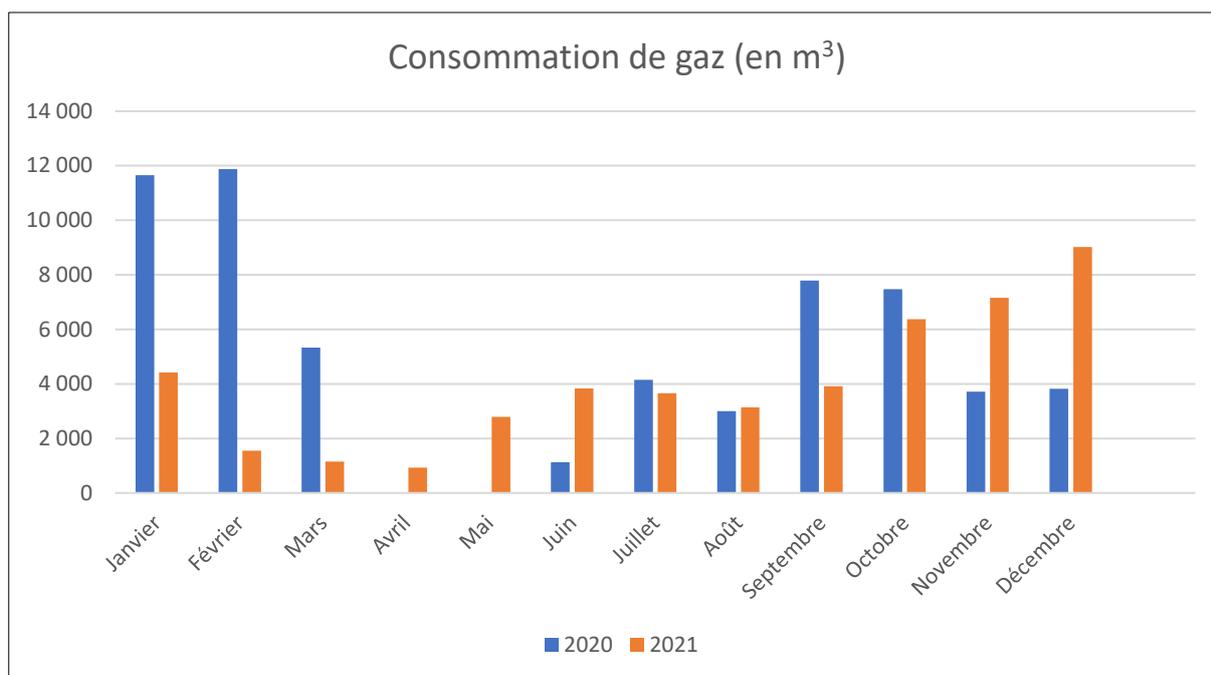


Figure 22 : Consommation de gaz 2020/2021

La baisse de la consommation de gaz s'explique par la fermeture de l'équipement jusqu'au mois de juin. Néanmoins, les mois de janvier et mai restent marqués par l'accueil des écoles de natation et du public scolaires.

La consommation de gaz à la piscine est très saisonnière et liée à la météorologie des lieux. Il est donc difficile d'exploiter les données précédentes. On constate cependant que la gestion non externalisée nous permet de mieux contrôler la consommation de gaz et ainsi en diminuer la consommation en périodes exceptionnelles.

5.1.2. Consommation d'eau

	Janv 21	Févr 21	Mars 21	Avr 21	Mai 21	Juin 21	Juil 21	Août 21	Sept 21	Oct 21	Nov 21	Déc 21	Total
Eau	96	28	4	6	1652	635	896	698	776	797	763	918	7 269

Par comparaison pour l'année 2020 :

	Janv 20	Févr 20	Mars 20	Avr 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Août 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20	Total
Eau	849	922	390	2	5	1 705	713	772	644	512	80	93	6 687

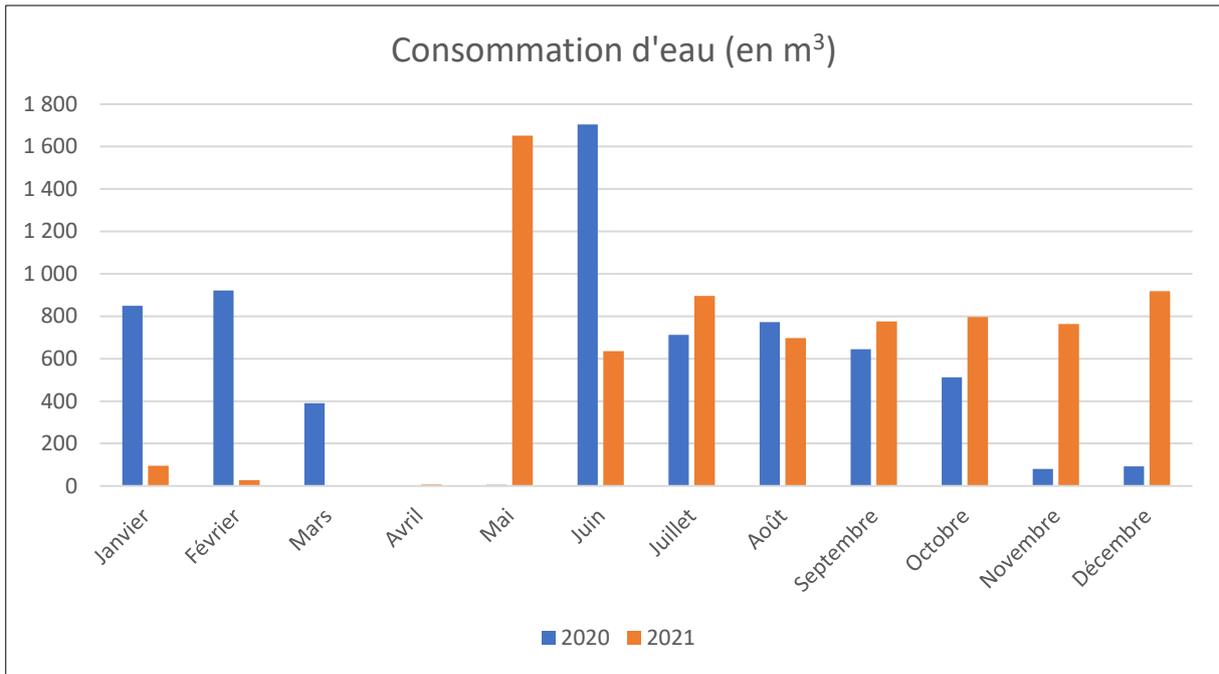


Figure 23 : Consommation d'eau 2020/2021

La diminution de la consommation d'eau est, là encore, la résultante des actions menées durant les périodes de fermeture (de janvier à juin).

En dehors de cette chute nette, la consommation en eau reste stable d'une année sur l'autre.

5.1.3. Consommation d'électricité

	Janv 21	Févr 21	Mars 21	Avr 21	Mai 21	Juin 21	Juil 21	Août 21	Sept 21	Oct 21	Nov 21	Déc 21	Total
Elec	50 361	22 684	7 743	5 458	29 900	73 468	75 395	72 696	86 733	78 071	68 508	68 548	563 970

Pour comparaison pour l'année 2020 :

	Janv 20	Févr 20	Mars 20	Avr 20	Mai 20	Juin 20	Juil 20	Août 20	Sept 20	Oct 20	Nov 20	Déc 20	Total
Elec	80 207	86 324	47 893	5 730	5 958	12 669	85 860	60 368	85 349	65 559	38 452	54 043	628 412

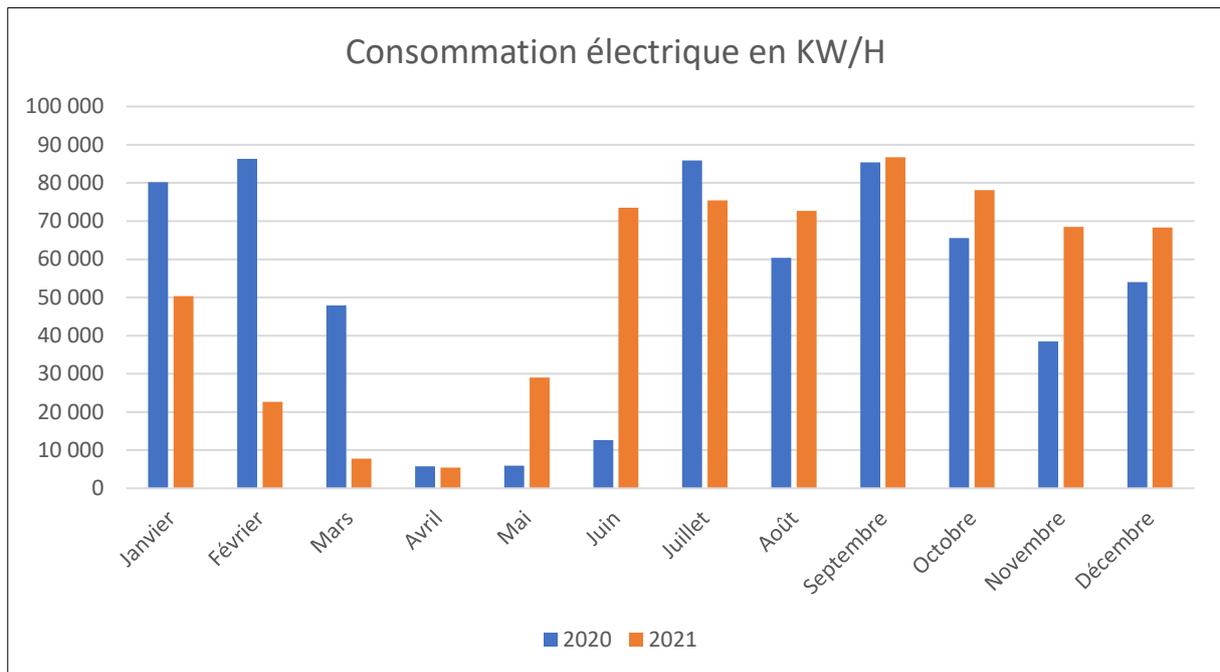


Figure 24 : Consommation électrique 2020/2021

L'effondrement de la consommation électrique s'explique par les restrictions d'accueil mises en place pour freiner la propagation de la covid-19. Il est ainsi difficile de comparer les consommations électriques de 2020 et 2021 puisque le site Cap Provence était fermé de mars à juin puis d'octobre à décembre pour l'année 2020 et de janvier à juin pour l'année 2021.

5.2. Travaux d'entretien du stade nautique

De nombreux travaux d'entretien ont été entrepris durant l'année 2021. Nous les présentons en annexe.

5.2.1. Arrêt technique

Cette année 2021 ne se prêtait pas à un arrêt technique conventionnel. Ainsi de nombreux travaux ont été menés durant les périodes de fermetures liées au covid-19.

5.2.2. Travaux d'embellissement

Durant la période de fermeture du site, les équipes techniques de Cap Provence ont modifié et amélioré l'accueil du public.

De nouveaux transats ont été installés sur la coursive extérieure.



Figure 25 : De nouveaux transats

De même, des bandes de protection ont été installées sur le solarium afin d'occulter la vue directe sur le parking du personnel. D'autres brise-vue ont été installés sur la terrasse du snack.



Figure 26 : Bandes occultantes du solarium et du snack

Enfin, la zone d'accueil a été intégralement repensée. La borne d'accueil a été déplacée et renouvelée. L'espace libéré a pu ainsi être aménagé en espace d'attente grâce à deux canapés, deux tables et une télévision.



Figure 27 : Nouvel espace attente

Pour finir, dans le cadre du programme de GER, les portes des toilettes dans les vestiaires ont été remplacées.

5.3. Contrats de maintenance

Plusieurs contrats ont été passés avec des entreprises locales afin de maintenir le site du stade nautique. Ces contrats de maintenance visent à assurer le bon entretien des structures de déplacement des personnes et des charges, de l'eau, du chauffage et de la ventilation, de l'électricité. Enfin, d'autres contrats servent à prévenir des risques liés à l'hygiène ou aux incendies.

Le tableau ci-après présente ces différents contrats de maintenance et les entreprises avec lesquelles ils ont été signés. Les entreprises sont peu nombreuses afin de minimiser le nombre d'interlocuteurs et d'améliorer la réactivité du stade nautique face aux difficultés éventuelles de maintenance.

Société	Descriptif
DEPLACEMENT DE PERSONNE ET DE CHARGE	
Thyssen Krupp	Ascenseurs
Thyssen Krupp	Portail automatique
EAU	
Hervé Thermique	Adoucisseur
Jofa	Disconnecteur
Laboratoire Enixus	Légionelles
LDA 13	Qualité d'eau des bassins
CHAUFFAGE/VENTILATION/AIR	
Jofa	Dechloramineurs
Jofa	CTA
Bureau Véritas	Réseau Gaz
Hervé Thermique	Chaudière Ramonage
Hervé Thermique	Chaudière Rendement
Hervé Thermique	Transformateur
ELECTRICITE	
Bureau Véritas	Electricité
INCENDIE	
Eurofeu	SSI
Eurofeu	Eclairage de secours (BAES)
Eurofeu	Extincteurs
SDIS 13	Formation Secourisme
Bureau Véritas	Exercice d'alerte et d'évacuation et de lutte anti-incendie
AUTRES	
DKM	Nuisibles
Bureau Véritas	Ligne de Vie

Figure 28 : Tableau des contrats de maintenance 2021

5.4. Gros entretien et renouvellement des installations

Le programme GER (Grand Entretien Remplacement) est à différencier de la maintenance courante. Il peut s'entendre comme l'ensemble des tâches relatives aux opérations nécessaires au maintien en l'état du patrimoine immobilier de technicité modérées et importantes.

Voici la liste de ces réparations pour 2021 :

Descriptif	Intervenant	Date	Montant (HT)
Changement des grilles d'aération (côté petit bassin)	Rodaclim	09/04/2021	1 303,42€
Changement des grilles d'aération (côté grand bassin)	Rodaclim	09/04/2021	1 303,70 €
Mise en place pompe vide fût chlore	Flux	02/04/2021	1 827,96 €
Remplacement pompe ludique	MMPI Process	20/08/2021	3 502,20 €
Changement huisseries toilettes et vestiaires collectifs	Cabinéo	22/06/2021	1 297,51 €
Remplacement de la pompe rivière	MMPI Process	29/11/2021	3 796.37€
Réparation robot	Maytronics	17/11/2021	789.74
Changement BAES SATI avec bloc phares	CONSOLUX	01/12/2021	2522.39
Réparation moteur robot	MG International	15/12/202	2865,08€
			18686.97€

Figure 29 : Tableau du GER

5.5. Travaux entrepris par des sociétés extérieures

En sus des entreprises liées par contrat pour l'entretien courant et la maintenance du site, nous avons fait intervenir plusieurs sociétés afin de mener à bien des travaux au sein de la piscine Cap Provence.

Nous avons ainsi fait par exemple réparer ou entretenir du matériel nécessaire à la sécurité et à la santé des personnes, usagers comme personnels. De même, nous avons également entretenu le matériel informatique ainsi que le bâtiment. L'hygiène étant un élément essentiel d'un stade

nautique, le lavage des grandes baies vitrées, l'analyse de l'eau de baignade et la vérification de l'absence de légionnelle ont été effectués cette année 2021.

Pour plus de précisions quant au choix des entreprises mandatées par Cap Provence, voici une liste non exhaustive des sociétés intervenues sur site en 2021 :

Société	Domaine d'intervention
BRINKS	Ramassage de fond
CNM	Maintenance Alarme Anti-intrusion
COTRAL LABORATOIRE	Equipement de Protection Individuelle
COPY SUD	Maintenance du photocopieur
DEFIBRIL	Maintenance défibrillateur
CASSI CONCEPT	Plomberie
EXINUS ENVIRONNEMENT	Analyse légionnelle
IC4	Communication
KIEBACK ET PETER	Maintenance GTC
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL BA13	Analyse eau de baignade
LINDE	Fourniture des bouteilles d'Oxygénothérapie
IC4	Tenues de travail
MEDICA - CONTROL	Contrôle Médical
ORANGE	Service de Téléphonie
SECURIMED	Fourniture infirmerie

Figure 30 : Liste des principaux intervenants 2021

5.6. Visites réglementaires

5.6.1. Contrôle et suivi de la qualité des eaux de baignade

En sus du contrôle réalisé par un laboratoire contacté par nos soins, le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en œuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les contrôles ont lieu durant la période d'ouverture au public de manière inopinée.

En 2021, aucune non-conformité n'a été constatée lors des différents contrôles effectués tant par l'ARS que par le laboratoire LDA13.

5.6.2. Contrôles réglementaires

Dans les Établissements Recevant du Public (ERP), les contrôles et les vérifications techniques ainsi que leur périodicité sont réglementés. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des contrôles réglementaires réalisés en 2021.

Nature d'intervention	Titre de l'intervention	Date d'intervention
Contrôle Réglementaire	DISCONNECTEURS ANNUELLE	02/04/21
Contrôle Réglementaire	LIGNES DE VIE ANNUELLE	12/05/21
Contrôle Réglementaire	AUTONOMIE ECLAIRAGE SECOURS SEMESTRIELLE	02/04/21
Contrôle Réglementaire	ANALYSE D'AIR SEMESTRIELLE	02/04/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	15/04/21
Contrôle Réglementaire	ASCENSEUR 6 SEMAINES	20/04/21
Contrôle Réglementaire	CHAUDIÈRE TRIMESTRIELLE	20/04/21
Contrôle Réglementaire	LÉGIONELLOSE ANNUELLE	26/03/21
Contrôle Réglementaire	CHAUDIÈRE TRIMESTRIELLE	21/07/21
Contrôle Réglementaire	ASCENSEUR 6 SEMAINES	14/07/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	15/07/21
Contrôle Réglementaire	PORTAIL ET BORNES AUTO SEMESTRIELLE	24/08/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	24/08/21
Contrôle Réglementaire	AUTONOMIE ECLAIRAGE SECOURS SEMESTRIELLE	05/10/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	03/09/21
Contrôle Réglementaire	ASCENSEUR 6 SEMAINES	28/09/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	03/10/21
Contrôle Réglementaire	ASCENSEUR ANNUELLE	06/11/21

Contrôle Réglementaire	ZONE SSI - CMSI ANNUELLE	18/10/21
Contrôle Réglementaire	EXTINCTEURS ANNUELLE	05/11/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	03/11/21
Contrôle Réglementaire	CHAUDIÈRE TRIMESTRIELLE	06/12/21
Contrôle Réglementaire	ANALYSE D'AIR SEMESTRIELLE	25/10/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	01/12/21
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	02/01/22
Contrôle Réglementaire	VENTILATION (CTA) ANNUELLE	10/02/22
Contrôle Réglementaire	MESURE DES COT THM DANS L'EAU	10/02/22

Figure 31 : Tableau récapitulatif des contrôles réglementaires effectués en 2021

5.7. Autres éléments techniques

La réouverture, suite au confinement de début d'année 2021, nous a amenés à établir un PRA (Plan de Reprise de l'Activité). Ce document avait pour but d'adapter l'activité quotidienne aux nouvelles règles sanitaires qui s'appliquaient aussi bien pour le public que pour nos salariés.

Ce PRA nous a permis de rouvrir Cap Provence conformément aux règles édictées par le gouvernement. Nous avons ainsi mis à disposition des usagers comme des salariés du gel hydroalcoolique. Nous avons également privilégié des affichages informatifs (port du masque, respect des distances et des gestes barrières...). Une nouvelle organisation des flux a été mise en place afin, là encore, d'éviter un trop grand brassage du public. Enfin, le prêt de matériel a été suspendu afin d'éviter la transmission du virus.

<p style="text-align: center;">PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE – Cap Provence Version 31 mai 2021</p> <p style="text-align: center;">SOMMAIRE</p> <p>1 PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE : ELEMENTS DE CADRAGE 5</p> <p>1.1 DEFINITION - PRA / PROTOCOLE DE REOUVERTURE 5</p> <p>1.2 PRINCIPE D'ORGANISATION DU PRA 6</p> <p>1.3 ADAPTATION DU PRA 6</p> <p>1.4 REGLES MISES EN PLACE ET MOBILISATION DES IRP 6</p> <p>2 PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETABLISSEMENT 7</p> <p>3 RISQUE DE TRANSMISSION DU CORONAVIRUS SARS-COV-2 9</p> <p>3.1 QU'EST-CE QUE LE CORONAVIRUS SARS-COV-2 ? 9</p> <p>3.2 QUELS SONT LES SYMPTOMES DU COVID-19 ? 9</p> <p>3.3 COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS SARS-COV-2 ? 10</p> <p>4 APPLICATION DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES 11</p> <p>5 PRISE EN COMPTE DES REGLES ET RECOMMANDATIONS 11</p> <p>5.1 SOURCES DES REGLES ET RECOMMANDATIONS 11</p> <p>5.1.1 REGLES ET RECOMMANDATIONS DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DU MINISTERE DES SPORTS 11</p> <p>5.1.2 REGLES ET RECOMMANDATIONS DU MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DES RELATIONS SOCIALES 13</p> <p>5.1.3 RECOMMANDATIONS ISSUES DES SERVICES DECENTRES DE L'ETAT 13</p> <p>5.2 APPEL DES REGLES PRIMORDIALES 16</p> <p>5.2.1 REGLES ET GESTES BARRIERS 16</p> <p>6 REGLES MISES EN PLACE SUR L'ETABLISSEMENT 17</p> <p>6.1 ACCUEIL DU PUBLIC 17</p> <p>6.1.1 ORGANISATION GENERALE 17</p> <p>6.1.1.1 PRINCIPE D'OUVERTURE 17</p> <p>6.1.1.2 HORAIRES D'OUVERTURE 17</p> <p>6.1.1.3 ACCES A L'ETABLISSEMENT 17</p> <p>6.1.1.4 SENS DE CIRCULATION 17</p> <p>6.1.1.5 FREQUENTATION MAXIMALE INSTANTANEE 18</p>	<p style="text-align: center;">PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE – Cap Provence Version 31 mai 2021</p> <p>6.1.2 REGLES COMMUNES A PLUSIEURS ESPACES 18</p> <p>6.1.3 REGLES SPECIFIQUES A DES ESPACES 18</p> <p>6.1.3.1 PARVOIS D'ENTREE, HALL D'ACCUEIL 18</p> <p>6.1.3.2 HALL D'ACCUEIL 18</p> <p>6.1.3.3 SANITAIRES, LAVABOS 19</p> <p>6.1.3.4 ESPACE BEAUTE 19</p> <p>6.1.3.5 VESTIAIRES COLLECTIFS 19</p> <p>6.1.3.6 CASIERS 19</p> <p>6.1.3.7 DOUCHES 19</p> <p>6.1.3.8 BASSINS 19</p> <p>6.1.3.9 GRADINS 20</p> <p>6.1.4 AUTRES REGLES 20</p> <p>6.1.4.1 COMMUNICATION DIGITALE 20</p> <p>6.1.4.2 MATERIEL DE NATATION 20</p> <p>6.1.4.3 ASCENSEUR 20</p> <p>6.1.4.4 GANTS 20</p> <p>6.1.4.5 FONTAINES 20</p> <p>6.2 TRAVAIL DES SALARIES 21</p> <p>6.2.1 REGLES CONCERNANT LES SALARIES 21</p> <p>6.2.2 REGLES CONCERNANT LES SALAIRES COMMUNS 21</p> <p>6.2.3 REGLES CONCERNANT LE SALAIRE DUSITE 22</p> <p>6.2.3.1 SALAIRE DUSITE 22</p> <p>6.2.3.2 SALAIRE D'ACCUEIL 22</p> <p>6.2.3.3 SALAIRE D'ENTRETIEN 22</p> <p>6.2.3.4 SALAIRE D'ENTRETIEN 22</p> <p>6.3 SUSPICION DE CAS COVID 19 22</p> <p>6.3.1 MISE EN CHARGE DE LA PERSONNE 22</p> <p>6.3.2 REFERENT COVID DU SITE 22</p> <p>6.3.3 INFORMATION DES CONTACTS DIRECTS 23</p> <p>6.4 PROCEDURES D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN 23</p> <p>6.5 EXPLOITATION TECHNIQUE 23</p> <p>6.6 MISE A JOUR REGLEMENTS, PROCEDURES, DOCUMENTATIONS D'EXPLOITATION 23</p>	<p style="text-align: center;">PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE – Cap Provence Version 31 mai 2021</p> <p>6.6.1 REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT 23</p> <p>6.6.2 PLAN D'ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE ET DES SECOURS 23</p> <p>6.6.3 DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS 23</p> <p>6.6.4 REGLEMENT INTERIEUR DES SALARIES 23</p> <p>7 LISTE DES ABBREVIATIONS UTILISEES 24</p> <p>8 LISTE DES ANNEXES DU PRA 24</p>
---	--	---

Figure 32 : Sommaire du PRA Cap Provence

6. Compte rendu financier

Compte d'Exploitation Prévisionnel (base annexe 10)				
Sauf indication contraire, les montants sont en € HT.				
CENTRE AQUATIQUE CAP PROVENCE	Prévisionnel Année 2	Réalisé Année 2	Variation €	Variation %
Recettes usagers grand public & groupes grand public	744 533,00 €	266 468,91 €	- 478 064,09 €	-64,21%
Recettes institutionnelles (scolaires, clubs & associations, corps constitués)	66 794,00 €	23 616,45 €	- 43 177,55 €	-64,64%
Redevances perçues au titre des conventions de sous-occupation du domaine public	42 500,00 €	38 500,06 €	- 3 999,94 €	-9,41%
Autres recettes	8 950,00 €	3 485,62 €	- 5 464,38 €	-61,05%
Compensation pour sujétions de service public	291 197,00 €	280 713,92 €	- 10 483,08 €	-3,60%
[autres - à préciser]		1 126,01 €	1 126,01 €	
Total produits	1 153 974,00 €	613 910,97 €	- 540 063,03 €	-46,80%
60 - Achats	279 453,00 €	170 853,64 €	- 108 599,36 €	-38,86%
Eau	64 232,00 €	26 975,17 €	- 37 256,83 €	-58,00%
Chauffage	59 792,00 €	48 254,48 €	- 11 537,52 €	-19,30%
TICGN	11 602,00 €	5 723,53 €	- 5 878,47 €	-50,67%
Electricité	106 103,00 €	62 979,66 €	- 43 123,34 €	-40,64%
Fournitures entretien petit équipement	8 000,00 €	6 882,84 €	- 1 117,16 €	-13,96%
Produits d'entretien	6 800,00 €	2 797,21 €	- 4 002,79 €	-58,86%
Fournitures administratives	3 000,00 €	3 412,22 €	412,22 €	13,74%
Billletterie et cartes	2 500,00 €	1 563,94 €	- 936,06 €	-37,44%
Produits traitement eau	11 524,00 €	11 822,09 €	298,09 €	2,59%
Vêtements de travail	2 400,00 €	442,50 €	- 1 957,50 €	-81,56%
Achat Boutique	3 500,00 €	- €	- 3 500,00 €	-100,00%
[autres - à préciser]		- €		
61 - Services extérieurs	69 493,00 €	57 548,85 €	- 11 944,15 €	-17,19%
P2 - Prestation Maintenance	17 798,00 €	9 157,35 €	- 8 640,65 €	-48,55%
Redevance d'occupation	10 000,00 €	9 640,00 €	- 360,00 €	-3,60%
Analyses	3 600,00 €	2 789,60 €	- 810,40 €	-22,51%
Contrats et prestations d'entretien	28 200,00 €	16 453,11 €	- 11 746,89 €	-41,66%
Contrôles réglementaires	4 650,00 €	8 318,31 €	3 668,31 €	78,89%
Assurances	5 245,00 €	5 850,00 €	605,00 €	11,53%
[autres - à préciser]		5 340,48 €	5 340,48 €	
62 - Autres services extérieurs	91 760,00 €	94 519,72 €	2 759,72 €	3,01%
Honoraires commissaire aux comptes	1 500,00 €	4 311,14 €	2 811,14 €	187,41%
Frais de gestion	56 000,00 €	70 084,63 €	14 084,63 €	25,15%
Frais de création société dédiée	- €	- €	- €	0,00%
Promotion / communication	12 000,00 €	6 483,04 €	- 5 516,96 €	-45,97%
Frais transport sur achats	1 220,00 €	- €	- 1 220,00 €	-100,00%
Missions / déplacements personnel	2 300,00 €	1 905,91 €	- 394,09 €	-17,13%
Frais postaux	458,00 €	690,04 €	232,04 €	50,66%
Abonnement et location boîtiers connectés	752,00 €	- €	- 752,00 €	-100,00%
Frais de GMAO	1 500,00 €	- €	- 1 500,00 €	-100,00%
Téléphonie	4 000,00 €	612,91 €	- 3 387,09 €	-84,68%
Réseaux et connexions	2 580,00 €	2 594,00 €	14,00 €	0,54%
Logiciels et système d'information	1 850,00 €	421,84 €	- 1 428,16 €	-77,20%
Mise à disposition véhicule	4 100,00 €	3 720,00 €	- 380,00 €	-9,27%
Commissions bancaires	3 500,00 €	3 301,70 €	- 198,30 €	-5,67%
Phase précontractuelle (Art. 8)	- €	- €	- €	0,00%
[autres - à préciser]		394,51 €	394,51 €	
63 - Impôts et taxes	33 761,00 €	15 492,34 €	- 18 268,66 €	-54,11%
Taxe d'apprentissage	2 254,00 €	1 341,28 €	- 912,72 €	-40,49%
Formation professionnelle	5 686,00 €	2 874,06 €	- 2 811,94 €	-49,45%
CVAE	8 535,00 €	2 836,00 €	- 5 699,00 €	-66,77%
CFE	10 170,00 €	- €	- 10 170,00 €	-100,00%
Taxes diverses (CE+SACEM)	2 911,00 €	2 854,00 €	- 57,00 €	-1,96%
Taxe sur les salaires	4 205,00 €	5 587,00 €	1 382,00 €	32,87%
[autres - à préciser]		- €		
64 - Charges de personnel	479 893,00 €	256 194,66 €	- 223 698,34 €	-46,61%
Masse salariale	442 027,00 €	244 834,54 €	- 197 192,46 €	-44,61%
Application Convention Collective Nationale du Sport	13 261,00 €	- €	- 13 261,00 €	-100,00%
Rémunération MNS Cours particuliers	21 403,00 €	5 086,95 €	- 16 316,05 €	-76,23%
Médecine du travail	3 202,00 €	2 198,50 €	- 1 003,50 €	-31,34%
[autres - à préciser]		4 074,67 €	4 074,67 €	
Total Charges d'exploitation	954 360,00 €	594 609,21 €	- 359 750,79 €	-37,70%
Excédent Brut d'Exploitation	199 614,00 €	19 301,76 €	- 180 312,24 €	-90,33%
Amortissement technique	58 751,00 €	58 751,00 €	- €	0,00%
Amortissement financier	15 863,00 €	15 863,00 €	- €	0,00%
Provision GER (P3)	55 000,00 €	55 000,00 €	- €	0,00%
Résultat brut d'exploitation	70 000,00 €	110 312,24 €	180 312,24 €	257,59%
Produits financiers		197,14 €	197,14 €	
Charges financières		1 779,88 €	1 779,88 €	
Produits exceptionnels		11 583,34 €	11 583,34 €	
Charges exceptionnelles		- €	- €	
Résultat courant	70 000,00 €	100 311,64 €	170 311,64 €	243,30%
Participation des salariés	6 598,00 €	- €	- 6 598,00 €	-100,00%
Impôt sur les sociétés	19 600,00 €	- €	- 19 600,00 €	-100,00%
Résultat net	43 802,00 €	100 311,64 €	144 113,64 €	329,01%

Fréquentations et recettes prévisionnelles (base annexe 5)

Les comptes d'exploitation sont à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres.

CENTRE AQUATIQUE CAP PROVENCE				
	Prévisionnel Année 2		Réalisé Année 2	
	Freq.	Recettes	Freq.	Recettes
ESPACE AQUATIQUE	138 556	438 407,00 €	28 929	172 654,27 €
TARIFS UNITAIRES				
Entrée	24 480	102 000,00 €	14 109	62 115,40 €
Entrée réduite (-12 ans)	15 912	43 757,00 €	8 493	21 089,74 €
Enfants - de 3 ans	2 448	- €	1 346	- €
TARIFS FAMILLES				
Carte famille	-	25 500,00 €		
Entrée Adulte famille	11 016	22 950,00 €	1 014	11 830,00 €
Entrée réduite famille	11 016	15 147,00 €	156	1 300,00 €
TARIFS MULTIPLES				
Carte 10 entrées adulte	36 910	130 723,00 €	1 754	62 091,25 €
Carte 10 entrées réduite	21 250	49 760,00 €	434	10 162,83 €
TARIFS GROUPES ET AUTRES				
ALSH - groupes divers (int et ext)*	11 730	27 859,00 €	1 613	3 830,88 €
Anniversaire	408	4 420,00 €	-	- €
Soirée à thème	734	7 340,00 €	-	- €
Comités d'entreprise	2 652	8 951,00 €	10	234,17 €
BIEN-ETRE				
Entrée unitaire	2 900	19 333,00 €	1 446	8 216,67 €
ECOLE DE NATATION				
Bébés nageurs	326	4 347,00 €	213	2 826,66 €
Ecole de natation enfants* (avec E-natation)	4 730	46 807,00 €	112	29 926,85 €
Année - à partir du 2ème enfant	795	10 953,00 €	22	4 340,00 €
Ecole de natation adulte trimestre	510	4 888,00 €	49	6 102,73 €
Stage enfants	3 365	33 650,00 €	113	5 650,00 €
Autres			8	20,50 €
Cours particuliers MNS (1 heure)	520	26 000,00 €	-	- €
Cours particuliers MNS (30 minutes)	183	4 575,00 €	107	2 675,00 €
AQUAFITNESS				
Entrée liberté	728	9 707,00 €	22	433,33 €
Séance Aquagym	278	2 896,00 €	109	3 239,59 €
Séance Aquacycling	221	2 486,00 €	214	7 734,38 €
			-	- €
PASS LIBERTÉ	34 257	140 484,00 €	1 037	23 048,13 €
TOTAL PUBLIC	187 369	744 533	32 381	266 868,11 €
CLUBS - ASSOCIATIONS - COLLECTIVITE				
Ligne d'eau/heure	4 992	17 333,00 €	700	8 911,45 €
Ligne d'eau Club résident	3 840	- €		
Mise à disposition de l'équipement - demi-journée	1 200	3 750,00 €	-	- €
Mise à disposition de l'équipement - demi-journée (à titre	800	Comp.		Comp.
SCOLAIRES	11 709	45 711,00 €	173	12 030,00 €
1er degré	7 464	17 883,00 €	122	7 015,00 €
2nd degré	4 245	27 828,00 €	51	5 015,00 €
AUTRES PRODUITS				
Location Garage	-	3 000,00 €	-	- €
Location gérance cafétéria	-	27 000,00 €	-	23 000,02 €
Location espace espace bien-être	-	12 500,00 €	-	15 500,04 €
Autres produits (distributeurs, boutique...) - marge nette	-	5 950,00 €	-	3 485,62 €
Cartes d'adhésion PASS			-	2 083,33 €
Nombre d'abonnés PASS				
Carte d'adhésion - Offre promotionnelle	-	3 000,00 €		
carte perdue			-	187,50 €
M3 Eau			-	4,97 €
TOTAL H.T.	209 910	862 777,00 €	33 254	332 071,04 €
COMPENSATION POUR CONTRAINTE SERVICE PUBLIC		291 197,00 €		280 713,92 €
TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION		291 197,00 €		280 713,92 €
TOTAL		1 153 974,00 €		612 784,96 €

RAD Année 2021

Reçu au Contrôle de légalité le 16 décembre 2022

Compte d'Exploitation Prévisionnel (base annexe 10)				
Les comptes d'exploitation sont à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres.				
CENTRE AQUATIQUE CAP PROVENCE	Réalisé Année 1	Réalisé Année 2	Variation €	Variation %
Recettes usagers grand public & groupes grand public	258 591,83 €	266 468,91 €	7 877,08 €	3,05%
Recettes institutionnelles (scolaires, clubs & associations, corps constitués)	42 779,97 €	23 616,45 €	-19 163,52 €	-44,80%
Redevances perçues au titre des conventions de sous-occupation du domaine public	34 699,98 €	38 500,06 €	3 800,08 €	10,95%
Autres recettes	3 486,77 €	3 485,62 €	-1,15 €	-0,03%
Compensation pour sujétions de service public [autres - à préciser]	310 317,00 €	280 713,92 €	-29 603,08 €	-9,54%
Total produits	700 016,55 €	613 910,97 €	-86 105,58 €	-12,30%
60 - Achats	154 524,67 €	170 853,64 €	16 328,97 €	10,57%
Eau	23 676,49 €	26 975,17 €	3 298,68 €	13,93%
Chauffage	30 842,96 €	48 254,48 €	17 411,52 €	56,45%
TICGN	7 762,43 €	5 723,53 €	-2 038,90 €	-26,27%
Electricité	72 269,26 €	62 979,66 €	-9 289,60 €	-12,85%
Fournitures entretien petit équipement	7 303,35 €	6 882,84 €	-420,51 €	-5,76%
Produits d'entretien	3 355,91 €	2 797,21 €	-558,70 €	-16,65%
Fournitures administratives	2 644,07 €	3 412,22 €	768,15 €	29,05%
Billetterie et cartes	1 997,12 €	1 563,94 €	-433,18 €	-21,69%
Produits traitement eau	661,44 €	11 822,09 €	11 160,65 €	1687,33%
Vêtements de travail	4 011,64 €	442,50 €	-3 569,14 €	-88,97%
Achat Boutique	- €	- €	- €	0,00%
[autres - à préciser]				
61 - Services extérieurs	55 929,54 €	57 548,85 €	1 619,31 €	2,90%
P2 - Prestation Maintenance	6 868,85 €	9 157,35 €	2 288,50 €	33,32%
Redevance d'occupation	10 000,00 €	9 640,00 €	-360,00 €	-3,60%
Analyses	3 156,31 €	2 789,60 €	-366,71 €	-11,62%
Contrats et prestations d'entretien	14 278,79 €	16 453,11 €	2 174,32 €	15,23%
Contrôles réglementaires	5 323,10 €	8 318,31 €	2 995,21 €	56,27%
Assurances	5 748,00 €	5 850,00 €	102,00 €	1,77%
[autres - à préciser]	10 554,49 €	5 340,48 €	-5 214,01 €	-49,40%
62 - Autres services extérieurs	108 225,83 €	94 519,72 €	-13 706,11 €	-12,66%
Honoraires commissaire aux comptes	26,39 €	4 311,14 €	4 284,75 €	16236,26%
Frais de gestion	89 153,62 €	70 084,63 €	-19 068,99 €	-21,39%
Frais de création société dédiée	- €	- €	- €	0,00%
Promotion / communication	5 754,75 €	6 483,04 €	728,29 €	12,66%
Frais transport sur achats	- €	- €	- €	0,00%
Missions / déplacements personnel	1 830,73 €	1 905,91 €	75,18 €	4,11%
Frais postaux	1 088,71 €	690,04 €	-398,67 €	-36,62%
Abonnement et location boîtiers connectés	- €	- €	- €	0,00%
Frais de GMAO	- €	- €	- €	0,00%
Téléphonie	988,53 €	612,91 €	-375,62 €	-38,00%
Réseaux et connexions	2 534,33 €	2 594,00 €	59,67 €	2,35%
Logiciels et système d'information	732,32 €	421,84 €	-310,48 €	-42,40%
Mise à disposition véhicule	3 100,00 €	3 720,00 €	620,00 €	20,00%
Commissions bancaires	2 652,02 €	3 301,70 €	649,68 €	24,50%
Phase précontractuelle (Art. 8)	- €	- €	- €	0,00%
[autres - à préciser]	364,43 €	394,51 €	30,08 €	8,26%
63 - Impôts et taxes	16 773,79 €	15 492,34 €	-1 281,45 €	-7,64%
Taxe d'apprentissage	1 239,59 €	1 341,28 €	101,69 €	8,20%
Formation professionnelle	2 558,20 €	2 874,06 €	315,86 €	12,35%
CVAE	4 137,00 €	2 836,00 €	-1 301,00 €	-31,45%
CFE	- €	- €	- €	0,00%
Taxes diverses (CE+SACEM)	2 854,00 €	2 854,00 €	- €	0,00%
Taxe sur les salaires	5 985,00 €	5 587,00 €	-398,00 €	-6,65%
[autres - à préciser]				
64 - Charges de personnel	241 742,96 €	256 194,66 €	14 451,70 €	5,98%
Masse salariale	227 590,01 €	244 834,54 €	17 244,53 €	7,58%
Application Convention Collective Nationale du Sport	- €	- €	- €	0,00%
Rémunération MNS Cours particuliers	11 327,25 €	5 086,95 €	-6 240,30 €	-55,09%
Médecine du travail	1 868,93 €	2 198,50 €	329,57 €	17,63%
[autres - à préciser]	956,77 €	4 074,67 €	3 117,90 €	325,87%
Total Charges d'exploitation	577 196,79 €	594 609,21 €	17 412,42 €	3,02%
Excédent Brut d'Exploitation	122 819,76 €	19 301,76 €	-103 518,00 €	-84,28%
Amortissement technique	58 751,00 €	58 751,00 €	- €	0,00%
Amortissement financier	21 150,00 €	15 863,00 €	-5 287,00 €	-25,00%
Provision GER (P3)	55 000,00 €	55 000,00 €	- €	0,00%
Résultat brut d'exploitation	- 12 081,24 €	- 110 312,24 €	- 98 231,00 €	813,09%
Produits financiers	33,69 €	197,14 €	163,45 €	485,13%
Charges financières	556,23 €	1 779,88 €	1 223,65 €	219,98%
Produits exceptionnels	- €	11 583,34 €	11 583,34 €	11583,34%
Charges exceptionnelles	11 583,34 €	- €	-11 583,34 €	-100,00%
Résultat courant	- 24 187,12 €	- 100 311,64 €	- 76 124,52 €	314,73%
Participation des salariés	- €	- €	- €	0,00%
Impôt sur les sociétés	- €	- €	- €	0,00%
Résultat net	- 24 187,12 €	- 100 311,64 €	- 76 124,52 €	314,73%

Fréquentations et recettes prévisionnelles (base annexe 5)

Les comptes d'exploitation sont à renseigner en euros constants (sans actualisation), valeur du mois de remise des offres.

CENTRE AQUATIQUE CAP PROVENCE				
	Réalisé Année 1		Réalisé Année 2	
	Freq.	Recettes	Freq.	Recettes
ESPACE AQUATIQUE	28 448	192 885,87 €	28 929	172 654,27 €
TARIFS UNITAIRES				
Entrée	14 124	86 129,27 €	14 109	62 115,40 €
Entrée réduite (-12 ans)	7 976	21 818,67 €	8 493	21 089,74 €
Enfants - de 3 ans	1 418	- €	1 346	- €
TARIFS FAMILLES				
Carte famille				
Entrée Adulte famille	937	10 390,34 €	1 014	11 830,00 €
Entrée réduite famille	36	48,00 €	156	1 300,00 €
TARIFS MULTIPLES				
Carte 10 entrées adulte	1 755	61 616,25 €	1 754	62 091,25 €
Carte 10 entrées réduite	353	8 215,34 €	434	10 162,83 €
TARIFS GROUPES ET AUTRES				
ALSH - groupes divers (int et ext)*	1 774	4 191,28 €	1 613	3 830,88 €
Anniversaire	3	87,50 €	-	-
Soirée à thème	71	385,84 €	-	-
Comités d'entreprise	1	3,38 €	10	234,17 €
BIEN-ETRE	1 428	8 874,17 €	1 446	8 216,67 €
Entrée unitaire	1 428	8 874,17 €	1 446	8 216,67 €
ECOLE DE NATATION				
781	39 874,07 €	624	51 541,74 €	
Bébés nageurs	242	3 345,00 €	213	2 826,66 €
Ecole de natation enfants* (avec E-natation)	131	4 746,95 €	112	29 926,85 €
Année - à partir du 2ème enfant	31	6 406,66 €	22	4 340,00 €
Ecole de natation adulte trimestre	179	17 737,96 €	49	6 102,73 €
Stage enfants	108	5 400,00 €	113	5 650,00 €
Autres			8	20,50 €
Cours particuliers MNS (1 heure)				
Cours particuliers MNS (30 minutes)	90	2 237,50 €	107	2 675,00 €
AQUAFITNESS	699	17 553,55 €	1 382	34 455,43 €
Entrée liberté	7	93,34 €	22	433,33 €
Séance Aquagym	116	3 029,58 €	109	3 239,59 €
Séance Aquacycling	169	7 150,00 €	214	7 734,38 €
PASS LIBERTÉ	407	7 280,63 €	1 037	23 048,13 €
TOTAL PUBLIC	31 356	259 187,66 €	32 381	266 868,11 €
CLUBS - ASSOCIATIONS - COLLECTIVITE				
703	24 583,32 €	700	8 911,45 €	
Ligne d'eau/heure	700	11 833,32 €	700	8 911,45 €
Ligne d'eau Club résident				
Mise à disposition de l'équipement - demi-journée	3	12 750,00 €	-	- €
Mise à disposition de l'équipement - demi-journée (à titre gratuit)		Comp.		Comp.
SCOLAIRES	352	15 959,15 €	173	12 030,00 €
1er degré	275	8 485,84 €	122	7 015,00 €
2nd degré	77	7 473,31 €	51	5 015,00 €
AUTRES PRODUITS				
-	39 828,42 €	-	44 261,48 €	
Location Garage	-	- €	-	- €
Location gérance cafétéria	-	19 166,70 €	12	23 000,02 €
Location espace espace bien-être	-	15 533,28 €	12	15 500,04 €
Autres produits (distributeurs, boutique...) - marge nette	-	3 486,77 €	-	3 485,62 €
Cartes d'adhésion PASS		1 641,67 €	125	2 083,33 €
Nombre d'abonnés PASS				
Carte d'adhésion - Offre promotionnelle	-	-	-	-
carte perdue				187,50 €
M3 Eau				4,97 €
TOTAL H.T.	32 410	339 558,55 €	33 254	332 071,04 €
COMPENSATION POUR CONTRAINTE SERVICE PUBLIC		360 458,00 €		280 713,92 €
TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION		360 458,00 €		280 713,92 €
TOTAL		700 016,55 €		612 784,96 €

RAD Année 2021

Reçu au Contrôle de légalité le 16 décembre 2022

7. Plan de gestion environnementale du site

La configuration particulière de l'année 2021 ne nous a pas permis d'engager de réelles actions environnementales durables et pérennes. Nous avons cependant porté une attention particulière à l'économie des énergies utilisées sur le site. Nous avons souhaité diminuer considérablement notre utilisation des fluides alors que le public ne pouvait profiter des lieux. Nous avons ainsi réfléchi à une utilisation raisonnable et raisonnée de l'eau, du gaz et de l'électricité afin de maintenir le site en bon état de fonctionnement tout en limitant le gaspillage, tout comme nous l'avions fait en 2020.

De plus, en 2021, nous avons continué d'utiliser pour les tickets de caisse et de TPE du papier recyclé, afin de contribuer à la diminution de l'utilisation du papier et de la pollution qui lui est liée.

Enfin, un bac de collecte de cartouches usagées a été installé au sein de la partie administrative pour permettre leur recyclage.

8. Perspectives 2022

Les projets et objectifs pour l'année 2022 sont, cette année encore, nombreux et visent à améliorer toujours davantage l'expérience vécue par les usagers de Cap Provence.

Ainsi, est prévue la refonte de l'espace bien-être. Le sauna et le hammam seront déplacés et remplacés par des installations plus modernes et moins énergivores. Cette amélioration va nécessiter des travaux conséquents de cloisonnement, de plomberie, d'électricité, de carrelage et de ventilation.

Une refonte de l'espace administratif sera aussi réalisée. Un véritable pôle administratif regroupera ainsi sur un même espace le directeur, le manager aquatique et le manager administratif. Le manager technique restera au plus près des galeries dans son bureau actuel.

De manière moins visible mais tout aussi utile, un changement des masses filtrantes sera effectué tandis que des études de réhabilitation des infrastructures solaires installées sur le toit de Cap Provence seront menées.

Enfin, la formation du personnel sera également poursuivie. Nous envisageons de faire suivre au personnel les formations suivantes en 2022 :

- Travail en hauteur (équipe technique),
- CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) (équipe technique),
- RH Paie (managers),
- Marketing & Réseaux sociaux (Community manager),
- Gestion de conflit,
- Outil bureautique,
- Langues étrangères.

Table des illustrations

Figure 1 : Photo du Snack la Peac’In.....	8
Figure 2 : Flyer d'informations 2021	10
Figure 3: Résumé des horaires d'ouverture 2021	11
Figure 4: Organigramme général de Vert-Marine.....	12
Figure 5: Organigramme interne Cap Provence	13
Figure 6 : Répartition de l'effectif Cap Provence au 31 décembre 2021	13
Figure 7 : Convention de sous-occupation des MNS.....	17
Figure 8 : Plannings natation Cap Provence 2021.....	19
Figure 9 : Créneaux 2021 du CAAP	21
Figure 10 : Créneaux 2021 de l'Entraide 13	21
Figure 11 : Planning d'activités aquatiques adultes 2021	23
Figure 12 : Planning d'activités natatoires 2021	24
Figure 13 : Affiches 2021	25
Figure 14 : Répartition de la fréquentation par mois et par familles.....	26
Figure 15 : Répartition des fréquentations par familles	27
Figure 16 : Evolution de la fréquentation par mois.....	28
Figure 17: Nombre de ventes par familles et par mois	29
Figure 18: Evolution du nombre de ventes par mois	30
Figure 19: Exemples d'affichage sur le site de Cap Provence	31
Figure 20 : Exemples de posts Facebook 2021.....	33
Figure 21 : Capture d'écran fiche Google de Cap Provence	33
Figure 22 : Consommation de gaz 2020/2021	36
Figure 23 : Consommation d'eau 2020/2021.....	37
Figure 24 : Consommation électrique 2020/2021	38
Figure 25 : De nouveaux transats.....	39
Figure 26 : Bandes occultantes du solarium et du snack	40
Figure 27 : Nouvel espace attente	40
Figure 28 : Tableau des contrats de maintenance 2021	41
Figure 29 : Tableau du GER.....	42
Figure 30 : Liste des principaux intervenants 2021.....	43
Figure 31 : Tableau récapitulatif des contrôles réglementaires effectués en 2021.....	45
Figure 32 : Sommaire du PRA Cap Provence	46